

En cliquant sur n'importe quelle des rubriques du "Sommaire"
vous accédez directement à la section désirée

Vous avez aussi accès à un bouton "Retour au Sommaire" sur tous
les bas de page pour revenir directement au sommaire

Sommaire de la revue du CEP N° 50 (1^{er} trimestre 2010)

Une science des origines est-elle possible ? Dominique Tassot.....	2
Claude Bernard et la cause première Antonin Eymieu.....	8
Invention et création François Bossard	22
Le radiocarbone devant la Tunique d'Argenteuil Marie-Claire van Oosterwyck-Gastuche.....	27
Maurice Allais avait prévu la crise économique (4ème partie) Les principes d'une réforme radicale du crédit Philippe Bourcier de Carbon	51
Offre d'emploi.....	69
La création de la femme et l'institution de la famille* Jean-Marc Berthoud	71
Le pouvoir de communication des mains Dr. Randy J. Guliuzza.....	89
Courrier des lecteurs.....	95
En Sa maison Carl Christaki.....	98

Une science des origines est-elle possible ?

Dominique Tassot

Résumé: Depuis la prétention darwinienne d'expliquer l'**origine** des espèces, il nous semble tout naturel de croire que **La science** est qualifiée pour parler des origines, qu'il s'agisse des origines de la station debout, des plumes de l'oiseau, de la vie, du globe terrestre, voire de tout l'univers.

On ne réfléchit pas assez au fait pourtant très simple que la connaissance du **fonctionnement** du moteur à quatre temps, par exemple, ne nous apprend rien sur la manière dont cette invention a été **produite**. Or non seulement chaque science a ses limites, mais également toutes les sciences réunies. C'est donc une nouvelle forme de scientisme, plus pernicieuse encore peut-être que celle ayant marqué le XIX^{ème} siècle, qui dénature aujourd'hui, par une prétention déraisonnable, bien des disciplines savantes.

On admet sans trop y réfléchir que **La science** aurait quelque chose à nous dire concernant les origines.

On s'interroge savamment sur les origines de la vie, sur l'origine du code génétique, sur l'origine de notre globe. Le célèbre livre de Darwin s'intitulait *De l'**Origine** des espèces*, nous induisant donc à penser que les sciences naturelles ont de quelque manière accès à l'origine des êtres vivants qu'elles étudient. Bref, une sorte de confusion s'est établie entre connaître une chose et connaître l'origine de cette chose, entre les lois de fonctionnement d'un objet d'étude et la loi de son apparition.

Or cette prétention d'étendre notre science des êtres jusqu'à leur origine première est profondément erronée.

Le physicien Wolfgang Smith en faisait la remarque il y a dix-sept ans : « *La science, peut-on dire, est contrainte de s'occuper de choses qui ont **déjà** une "origine", elle s'occupe, en d'autres termes, de choses **qui existent** sur le plan physique. Il fut un temps, il y a peu, où cette affirmation aurait été considérée comme un parfait truisme, mais les temps changent. D'un point de vue métaphysique, en tout cas, l'affirmation, loin d'être un truisme, exprime en fait une limitation extrêmement rigoureuse de l'entreprise scientifique.*

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

Ce qu'elle signifie, très clairement, est que la science, par la nature même de ses méthodes, est incapable de saisir les origines premières et les fins ultimes, et j'ajouterai que cette limitation est particulièrement restrictive dans la biosphère, où naissances et morts abondent.»¹

Prenons l'exemple de la génération ovipare, supposée être apparue au fond des mers. Pas de poisson, pas d'œuf ; et sans œuf, pas de poisson !

La science de la génération se limite ici, en fait, à décrire la "re-production", la production à l'identique de ce qui existait déjà: fertilisation, développement embryonnaire, formation des gamètes... cycle perpétuel sans commencement ni fin et qui, à ce titre de cycle, se donne à connaître et se laisse observer de plus en plus finement à mesure que les outils d'observation se perfectionnent. Mais l'apparition du cycle, ce que Wolfgang Smith aurait nommé "l'origine première", demeure inaccessible à la **méthode** scientifique.

Il n'y a de science que du général, du reproductible, de l'observable. Ainsi l'apparition première de l'oviparité, l'événement fondateur du cycle, échappe inéluctablement à une connaissance de ce type. Il est donc aussi malhonnête qu'erroné de prétendre que les spéculations sur l'origine des êtres vivants ressortissent à la science et bénéficient des qualités d'objectivité et de certitude qui sont attribuées aux véritables connaissances scientifiques.

Le grand biologiste Antoine Béchamp, premier doyen de l'Institut Catholique de Lille, le notait déjà en 1876 : *«Il est impossible de ne pas en faire la remarque: le système évolutionniste, en invoquant la matière et la durée comme facteurs de tout ce qui existe, nous jette hors du domaine de l'expérience pour nous lancer dans celui des conjectures.»²*

¹ W. Smith, "L'Univers s'explique finalement en termes de réalité métacosmique" (extrait de *Cosmos, Bios, Theos*, 1992), trad. fr. in *Le Cep* n°48, 3^{ème} trim. 2009, p.15.

² A. Béchamp, *Le système évolutionniste au regard de la science expérimentale*, Paris, Masson, 1876, p.13.

Et l'impossibilité de remonter à un "avant", à un milieu naturel antérieur au sein duquel le cycle de la vie pourrait apparaître par l'effet de processus naturels, cette impossibilité s'étend aux "briques de la vie" elles-mêmes. La cellule n'existerait pas sans une membrane perméable qui régule les échanges avec l'extérieur. Les acides "nucléiques" (contenus dans le noyau) ADN et ARN "codent"³ pour les différentes protéines nécessaires à la cellule et en particulier à la membrane. Il faut donc une cellule fonctionnelle préexistante pour obtenir les protéines de la membrane. Et il faut une membrane pour constituer la cellule. Ainsi la physiologie, la science des processus cellulaires, restera toujours muette sur l'origine de la cellule⁴. La biochimie pourrait-elle synthétiser à la fois les acides nucléiques, la membrane et le milieu cellulaire? Elle se heurte au mur de l'orientation des molécules dans l'espace: des molécules biochimiques produites en dehors d'un organisme vivant sont "racémisées", c'est-à-dire orientées dans l'espace à gauche ou à droite, indifféremment, avec la même probabilité.⁵ Tandis que les acides aminés sont tous lévogyres (orienté à gauche) et les sucres de ces acides aminés sont tous dextrogyres. Il faut donc une cellule vivante pour produire les molécules adéquates, et elles seules, et il faut ces molécules bien orientées pour composer la cellule.

De telles histoires de poule et d'œuf se reproduisent en réalité à chaque pas, dans chaque partie des corps vivants, mais aussi bien dans nos comportements et jusque dans nos sociétés. On sait que les enfants sauvages, passés un certain âge, ne peuvent se faire à la marche debout. Et il est bien connu que les parents doivent apprendre à leurs enfants à marcher. Comment et pourquoi le feraient-ils, si eux-mêmes ne se tenaient pas déjà debout? Et comment les parents auraient-ils pu savoir marcher, si les connexions cérébrales de leur bipédisme n'avaient pas été activées dès leur jeune âge ?

³ C'est à dire qu'ils fournissent la séquence ordonnée des bases constituant la protéine à produire.

⁴ Lire plus loin à ce sujet (pp. 13-18) l'opinion de Claude Bernard.

⁵ Sur cette question décisive, se reporter au "Problème de la chiralité" dans *Le Cep* n°30, p.70.

L'idée si commune d'hominidés décidant un jour (pourquoi? comment?) de se redresser pour marcher debout est donc indéfendable et contraire à tout ce que nous enseignent la neurologie et la posturologie⁶! Il en va de même pour le langage: il s'apprend dans la famille et les enfants sauvages n'ont jamais pu y accéder. La linguistique et l'anatomie nous éclairent sur le **fonctionnement** des langues et leur apprentissage mais n'ont rien à nous dire sur l'origine "première" du langage articulé.⁷

Ce qui est étrange, ici, n'est donc pas que chaque discipline scientifique ait ses limites. Ceci, tous l'admettent aisément : qui embaucherait un chimiste pour lire des hiéroglyphes? L'étrange est de nier que **La** science (comprise comme l'ensemble des disciplines scientifiques touchant la nature) puisse rencontrer, elle aussi, ses limites, certes élargies, mais bornées et par les objets à la portée de son étude et par la **méthode** dont elle se gargarise par ailleurs. Car ce que nous appelons "la nature" n'est pas tout ce qui est. Un être contingent, disent les philosophes, n'est pas à lui-même sa propre cause; il procède d'un autre être. Il revient donc à la philosophie de la nature de montrer l'absurdité, autant que l'impossibilité, d'une connaissance des origines par extrapolation au sein de chaque discipline scientifique.

Voici plus d'un siècle, un certain scientisme prétendit que le savoir serait bientôt achevé. Berthelot, secrétaire de l'Académie des Sciences, ne réclamait plus que « quelques dizaines d'années pour achever la science »! Puis Lord Kelvin déclara vers la fin de sa vie que la physique lui paraissait un ensemble parfaitement harmonieux et, pour l'essentiel, achevé, et qu'il ne voyait à l'horizon que "deux petits nuages noirs": le résultat négatif de l'expérience de Michelson, et la "catastrophe ultra-violette" de la loi de Rayleigh-Jeans, c'est-à-dire le problème du corps noir. Comme on le sait, du premier de ces "petits nuages noirs" devait sortir la relativité et du deuxième, les quanta, c'est-à-dire les deux théories qui rasèrent au sol, quelques années plus tard, "l'ensemble harmonieux" de Lord Kelvin.

⁶ Cf. J.-M. Clercq, "Existe-t'il une possibilité de passer de la marche quadrupédique à la marche bipédique?", in *Le Cep* n°6, pp.13-20.

⁷ Cf. D. Tassot, "L'Origine du langage", in *Le Cep* n°24, pp. 13-21.

En 1970 encore, Jacques Monod, Prix Nobel de médecine, déclarait que l'énigme de la vie était résolue pour l'essentiel et qu'il ne subsistait guère que deux problèmes: l'origine des premiers systèmes vivants d'une part, et d'autre part le fonctionnement du système nerveux central de l'homme⁸. Aujourd'hui, on est revenu de cette prétention et l'on admet facilement que la science continue de progresser, ce qui manifeste bien son imperfection. Mais le scientisme contemporain s'avère tout aussi lourd de conséquences puisqu'il prétend toujours que **La science pourrait** tout expliquer, jusqu'à l'origine des êtres et des choses. De là une "vision scientifique du monde", largement véhiculée par les médias et l'école, qui n'est pas une véritable science mais un discours utilisant hors de propos les mots des différentes sciences. « *Quand nous ne savons pas, nous ne pouvons pas parler* », disait le philosophe Wittgenstein. Il demeure peu écouté.

La grenouille qui veut se faire plus grosse que le bœuf, finit par se détruire. Des disciplines comme la paléontologie ou l'astrophysique sont manifestement perturbées par leur prétention de décrire une origine qui ne peut que leur échapper. Mais elles ne sont pas les seules car la vision scientifique (ou plus exactement scientiste) du monde, en déformant les esprits, perturbe l'observation et l'analyse dans bien d'autres disciplines. Les dégâts causés en pédagogie, en psychologie et en médecine par la thèse d'une origine animale de l'homme, sont véritablement dramatiques puisqu'ils accélèrent la régression de la civilisation occidentale, voire son autodestruction.

En matière de religion la situation est pire encore, le conflit frontal s'étant mué en asphyxie. Sous l'étreinte de **La science**, seule accréditée pour décrire le monde objectif, il ne reste à la foi qu'un rôle supplétif: euphoriser les consciences trop faibles pour supporter la vérité du matérialisme intégral.

⁸ J. Monod, *Le Hasard et la Nécessité*, Paris, Le Seuil, p. 156.

Pour un tel strapontin, si chèrement acquis par les Églises chrétiennes dans le train du monde moderne, fallait-il vraiment renoncer à croire sans faillir aux paroles de Celui qui seul aura pu dire sans se couvrir de ridicule: « *Le ciel et la terre passeront, mes paroles ne passeront pas!* » (Mt 24, 36)?

Journée du CEP à Paris, le samedi 27 mars

(9 h 15 – 17 h)

(Maison de La Salle, 78A rue de Sèvres, Paris 7^{ème})

Conférences de:

Claude Eon : *La face occulte des théories scientifiques*

Adrien Loubier : *Du Concordat au Ralliement,
la culture du compromis*

Claude Polin : *La vraie nature du totalitarisme
et de son hostilité à l'Eglise*

Jean-Pierre Moreau : *Le "terrorisme pastoral"*

Le déjeuner pourra être pris sur place: prix 15 €
(à réserver pour le 15 mars)

Participation: 21 €(12 €pour autres membres d'une même
famille et cas particuliers: étudiants, chômeurs, etc.)

Il est souhaitable de s'inscrire pour assister aux conférences

La feuille d'inscription est téléchargeable sur le site:

le-cep.org

Renseignements et inscriptions possibles à:

s.cep@wanadoo.fr ou en téléphonant au 03 24 72 70 64

SCIENCE ET TECHNIQUE

« Les rationalistes fuient le mystère
pour se précipiter dans l'incohérence »
(Bossuet)

Claude Bernard et la cause première¹

Antonin Eymieu

Présentation : Claude Bernard (1813-1878) demeure l'une des plus grandes figures de la science européenne. La chaire de physiologie expérimentale fut créée pour lui à la Sorbonne. Entré en 1844 à l'Académie des Sciences, il fut aussi sociétaire de l'Académie française et sénateur. Surtout, il sut adapter la **méthode expérimentale** à la connaissance du vivant, introduisant dans ce domaine une rigueur de pensée, une clarté dans le rôle des hypothèses et une précision dans la conduite des expériences qui en font comme le modèle du savant. Cette méthodologie positiviste a parfois été interprétée, dans le contexte universitaire de l'époque (rappelons-nous que l'enseignement supérieur étaient alors interdit à l'Église!), comme de l'irrégion. En fait, en distinguant soigneusement l'hypothèse scientifique de tout parti-pris philosophique, Claude Bernard délimita aussi un champ propre à la réflexion sur une cause première qu'il reconnut explicitement, en particulier à l'origine des êtres vivants. Loin d'être un matérialiste, Cl. Bernard discerna une "intelligence intentionnelle" à l'œuvre derrière le déterminisme des réactions physiologiques, déterminisme sur lequel peut précisément s'appuyer la liberté du sujet pensant.

La découverte la plus connue de Claude Bernard, et celle à laquelle lui-même semblait attacher le plus de prix², porta sur la fabrication du sucre (fonction glycogénique) dans le foie. « Tout ce que nous connaissons d'important (à ce sujet), nous le lui devons. »³ Une autre découverte "hors pair" est celle des "nerfs vasomoteurs, constricteurs et dilatateurs.

¹ Extrait de A. Eymieu, *La part des croyants dans les progrès de la science au 19^{ème} siècle*, Paris, Perrin, 1935, t. 2, pp. 240-258.

² Au dire de Pasteur. Cf. Vallery-Radot, *La vie de Pasteur*, Paris, Hachette, 13^e éd., p.473.

³ Vulpian, *Discours aux funérailles*, dans, *C.R. Ac. des Sc.*, LXXXVI (1878, I), 409.

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

Là, il a tout créé, et "son œuvre reste définitive."⁴ Mais que d'autres découvertes sur les substances toxiques et médicamenteuses (notamment sur le curare), sur le pancréas et les glandes salivaires, sur les mystères de la nutrition, où « jamais regard plus pénétrant n'avait plongé »⁵, etc.! « Il découvrait comme les autres respirent. »⁶ Par une multitude d'expériences merveilleuses d'ingéniosité, de sagacité, d'intuition, de méthode, de critique, de logique, il s'est attaqué à tous les problèmes de la physiologie et, souvent, il les a résolus ou il en a fait entrevoir la solution. « En vingt ans, il a plus trouvé de faits dominateurs, non seulement que les physiologistes français qui, peu nombreux, travaillaient à ses côtés, mais que l'ensemble des physiologistes du monde entier. »⁷

« Il n'est presque aucune partie de la physiologie dans laquelle M. Claude Bernard n'ait profondément marqué sa place par des découvertes du plus haut intérêt. Aussi l'influence de M. Claude Bernard sur la Physiologie a-t-elle été immense. On peut dire sans exagération que, depuis plus de trente années, la plupart des recherches physiologiques qui ont été publiées dans le monde savant n'ont été que des développements ou des déductions plus ou moins directes de ses propres travaux. »⁸

Bref, « Claude Bernard a rénové la physiologie. »⁹ Il en reste le plus glorieux représentant¹⁰. C'est « le plus grand de nos physiologistes. »¹¹ Ou, si l'on veut, comme le disait J.-B Dumas au ministre Duruy, « ce n'est pas un grand physiologiste, c'est la physiologie elle-même. »¹²

⁴ Dastre, in *Dict. de Physiologie* de Ch. Richet, t. II, art. Bernard, Claude.

⁵ Vulpian, *loc. cit.*, 409.

⁶ Paul Bert, *Préface à La Science expérimentale* de Claude Bernard, Paris, J.-B. Baillière, 5^{ème} édit. 1911, p. 29.

⁷ Bert, *loc. cit.*, p. 22.

⁸ Vulpian, *loc. cit.*, 414.

⁹ Boinet, *Les doctrines médicales*, Paris, Flammarion, 1908, p. 100.

¹⁰ Bouillaud, *C. R. Ac. des. Sc.*, LXXXVI (1878, I), 405.

¹¹ Grasset, *Les Limites de la biologie*, Paris, Alcan, 3^{ème} édit. 1906, pp. 16 sq.

¹² Cité par René Valléry-Radot, *La vie de Pasteur, op. cit.*, p. 173.

C'est quelque chose de plus car son influence a porté au-delà: « Il fut vraiment un maître des intelligences. Quelque profit que la science de la vie ait tiré de ses découvertes, l'art de penser n'en a pas tiré un moindre. Et si nous commençons à discerner les vrais caractères de la révolution qui, vers le milieu du siècle où nous sommes, a transformé l'esprit moderne, nous savons dès aujourd'hui que Claude Bernard en fut, et qu'il en demeurera dans l'avenir, un des principaux ouvriers. »¹³

On a bien souvent abusé de son nom et de son œuvre. Le sectarisme qui, maître de la presse, était à l'affût de toutes les influences et de toutes les gloires pour les accaparer à son profit, ne pouvait pas négliger cette proie, et il n'a que trop réussi à présenter Claude Bernard comme un tenant des idées matérialistes. Il a surtout, dans le même but, falsifié ses doctrines les plus populaires. Mais ce ne fut point de la faute de la victime, sauf à ses débuts. Élève de Magendie, Bernard en effet parut d'abord en accepter l'héritage; mais il en répudia la philosophie au fur et à mesure qu'il se mit davantage au contact des faits et qu'il les domina mieux par ses réflexions personnelles. Sans doute ne devint-il pas philosophe de métier, et il n'apporte pas toujours, à l'expression de sa pensée, même ou surtout dans les plus hautes questions philosophiques, toute la précision désirable¹⁴. Parfois aussi la pensée elle-même hésite, ou se laisse balloter en des directions contradictoires¹⁵.

D'ailleurs, s'il s'est dégagé de l'héritage de Magendie, on pense bien que ce ne fut pas sans tâtonnements, et même dans « les œuvres dernières... la trace des préjugés vaincus subsiste et reparait. »¹⁶

¹³ Brunetière, *Discours prononcé à l'inauguration de la statue de Claude Bernard*, reproduit dans *Discours académiques*, Paris, Perrin, 1901, p. 80.

¹⁴ Par exemple son étude sur *les Fonctions du cerveau*, dans *La Sc. expérim.*, 367-403, renferme des expressions critiquables, faute de certaines définitions ou précisions nécessaires.

¹⁵ Pourquoi et comment? C'est une question de psychologie individuelle que le R. P. Hahn a abordé à plusieurs reprises dans son article de la *Rev. Quest. sc.*, VII (1880), 443-494.

¹⁶ Chauffard, *La vie*, Paris, Baillière, 1878, p. 112.

Enfin, il a écrit bien souvent de façon hâtive, et il s'en rendait compte: « Je désire qu'on sache, écrivait-il en 1867, que les obscurités, les imperfections et l'incohérence apparente qu'on peut trouver dans mes divers travaux, ne sont que les conséquences du manque de temps, des difficultés d'exécution et des embarras multiples que j'ai rencontrés dans le cours de mon évolution scientifique. Depuis plusieurs années, je suis préoccupé de l'idée de reprendre tous mes travaux épars, de les exposer dans leur ensemble, afin de faire ressortir les idées générales qu'ils renferment. J'espère maintenant qu'il me sera possible d'accomplir cette deuxième période de ma carrière scientifique. »¹⁷

Cet espoir a été déçu. Mais à ce grand honnête homme, dont « la bonne foi fut la qualité maîtresse »¹⁸, et qui a d'ailleurs pris à tâche de répéter sa pensée sous toutes les formes pour la mettre en pleine évidence, on doit de prendre sa pensée comme il la livre, sans le chicaner sur les mots. Or, à quiconque l'a lu d'un peu près, il est impossible de se méprendre sur certaines doctrines essentielles.

Comme savant, il est déterministe, pour la bonne raison qu'un savant doit faire de la science et que « la science n'est que le déterminisme des conditions des phénomènes. »¹⁹ Elle n'existe en effet que dans la mesure où l'on « est arrivé à prévoir exactement les phénomènes de la nature et à les maîtriser »²⁰; mais on ne les prévoit et on ne les maîtrise que dans la mesure où

¹⁷ *De la Physiologie générale*, Paris, Hachette, 1872, pp. 338 sq.

¹⁸ Bert, *loc. cit.*, 29. « Sa sincérité était absolue », dit de son côté Vacherot, en son article sur *Claude Bernard, sa vie et ses œuvres*, dans la *Revue des Deux Mondes*, XXX (1878), 276.

¹⁹ *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, Paris, Delagrave, 2^{ème} édit., 1903, p. 319. « Le rôle du savant est de chercher à définir et à déterminer, pour chaque phénomène, les conditions matérielles qui produisent sa manifestation. » *Ibid.*, 124.

²⁰ *Ibid.*, 228 sq. Voyez aussi, 91, 105, 124, 137, 347 sq. etc.; *Sc. Expér.*, 55, 58, 127, 133, etc.,

ils sont rattachés à leurs conditions prochaines, et par là déterminables et déterminés²¹.

Seulement, ce déterminisme n'exclut pas la liberté. «Lorsque j'employai pour la première fois le mot de **déterminisme**... je ne pensais pas qu'il pût être confondu avec le déterminisme philosophique de Leibnitz... Lorsque Leibnitz disait: "L'âme humaine est un automate spirituel", il formulait le **déterminisme philosophique**. Cette doctrine soutient que les phénomènes de l'âme, comme tous les phénomènes de l'univers, sont rigoureusement déterminés par la série des phénomènes antécédents, inclinations, jugements, pensées, désirs, prévalence du plus fort motif, par lesquels l'âme est entraînée. C'est la négation de la liberté humaine, l'affirmation du fatalisme. Tout autre est le déterminisme physiologique... Dans la doctrine du déterminisme physiologique, l'homme est **forcément** libre ; voilà ce que l'on peut prévoir... Si toutes les conditions anatomiques et physico-chimiques normales existent dans le bras, par exemple et dans les organes nerveux correspondants, vous pouvez prédire que vous ferez mouvoir le membre et que vous le ferez mouvoir librement dans tous les sens suivant votre volonté. »

De même pour l'exercice de la volonté quand le cerveau est sain. « Vous restez libre d'agir volontairement... Vous restez libre d'agir et de choisir suivant les principes de morale ou autres qui vous animent. »²² Le déterminisme donc, n'exclut pas la liberté humaine, il la conditionne. Si le mécanicien est libre de mener sa machine à sa guise, c'est que toutes les pièces et tous les mouvements de sa machine s'enchaînent. Si l'acte choisi s'exécute, c'est que, en dehors de ce choix, tout le système est déterminé. De même, « les sciences modernes, en admettant le déterminisme, en font la condition même de la liberté, ce qui distingue radicalement le déterminisme du fatalisme. En effet, l'acte libre ne peut exister que dans la période directrice du phénomène, mais une fois dans la période exécutive, le

²¹ *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, (1865), réédit. Flammarion, p. 106.

²² Cl. Bernard, *Leçons sur les phénomènes de la vie communs aux animaux et aux végétaux*, Paris, Baillière, 1878, t. I, pp. 55 sq. et 61.

déterminisme doit être absolu, pour que la liberté (l'acte librement voulu) en découle nécessairement. »²³

« Le déterminisme, en un mot, loin d'être la négation de la liberté morale, en est au contraire la condition nécessaire, comme de toutes les autres manifestations vitales. »²⁴

Ce déterminisme s'applique à la vie²⁵, « car sans cela, il n'y aurait pas de science » de la vie^{25bis}. Et il y en a une, très difficile, encore très en retard, mais possible²⁶. Et d'ailleurs « les mécanismes vitaux, en tant que mécanismes, ne diffèrent pas des mécanismes non vitaux. »²⁷

Mais il est évident que les corps vivants ne se comportent pas comme les corps inanimés. « Ce qui veut dire que les mécanismes qu'on y remarque ne sont pas toute la vie, ou plutôt ne sont pas la vie ; ils en constituent les manifestations, les phénomènes, ce qui tombe sous le sens de l'observateur, ce que la science peut y prendre.

²³ *Physiol. gén.*, 334, note. Et à la p. 335: « En disant que la physiologie se rendra maîtresse des phénomènes vitaux, la liberté morale ne pourrait être atteinte par cette puissance de l'homme sur la vie. » Même doctrine dans *Sc. expér.*, 55 sq. et 148.

²⁴ *Leçons sur les phénomènes de la vie*, I, 61.

²⁵ *Médec. expér.*, 406, 109, etc., et *Phénom. de la vie*, I, 55, etc.

^{25bis} *Sc. expér.*, 361 sq., etc.

²⁶ Voyez ci-dessus, p. 186.

²⁷ *Sc. expér.*, 126-173. *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France*, Paris, Imp. Impériale, 1867, p. 223. Ce n'est pas à dire que la démonstration soit faite sur toute la ligne. « Plus nous scrutons les phénomènes vitaux, plus nous arrivons à nous convaincre que certaines manifestations auxquelles on avait cru pouvoir donner une explication physique ou chimique, sont en réalité d'une nature bien plus compliquée et narguent jusqu'ici toute espèce d'interprétation mécanique. » (Bunge, cité par Boinet, 124 sq.)

Par exemple, Ch. Bohr, Heidenhain, etc., ont montré que les échanges gazeux dans la respiration, les échanges du sang dans les tissus, et diverses sécrétions glandulaires, se font, dans le vivant, à l'inverse des lois physico-chimiques. Voyez aussi l'article de Grasset, *La doctrine vitaliste de la vie*, dans *Revue des Deux Mondes*, 5^{ème} période, LIV (1^{er} décembre 1909), 629-657. Les diastases ne suppriment pas la difficulté: cf. J. Duclaux, *La chimie de la matière vivante*, Paris, Alcan, 1910, chap. V.

Tout cela se réduit à un transport de matière dans l'espace, et donc à la mécanique.

Et donc encore chaque phénomène de la vie organique pris à part, l'entrée de l'air dans les poumons, la contraction de tel muscle, la réaction des substances mises en contact dans l'estomac, etc., tous ces phénomènes s'exécutent comme les autres, par les forces physico-chimiques de la matière, obéissent à des lois fixes et relèvent de conditions précises déterminables. Mais leur ensemble, leur cohésion, leur harmonie, leur convergence, leur finalité indéniable, **l'idée directrice** qu'ils traduisent, la **puissance d'organisation** qu'ils révèlent, tout cela n'est plus de la mécanique ni de la physique, ni de la chimie, ni de la physiologie ni du déterminisme; et c'est cela précisément qui est la vie, son essence, le "*quid proprium* de l'être vivant", la cause et non plus seulement la condition de l'activité vitale, mais "la cause sourde" qui n'entend plus les interrogations de la science et ne lui répond rien. »²⁹

« **Il y a comme un dessein vital qui trace le plan de chaque être et de chaque organe**, en sorte que, si, considéré isolément, chaque phénomène de l'organisme est tributaire des forces générales de la nature, pris dans leur succession et dans leur ensemble, ils paraissent révéler un lien spécial; ils semblent dirigés par quelque condition invisible dans la route qu'ils suivent, dans l'ordre qui les enchaîne. Ainsi les actions chimiques synthétiques de l'organisation et de la nutrition se manifestent comme si elles étaient dominées par une force invisible gouvernant la matière, faisant une chimie appropriée à un but et mettant en présence les réactifs aveugles des laboratoires, à la manière du chimiste lui-même. »³⁰

« Si je devais définir la vie d'un seul mot, je dirais la vie, c'est la **création**. En effet, **la vie, pour le physiologiste, ne**

²⁹ Cf. *Leçons sur les phénomènes de la vie*, t. I p. 51 sq.; *Physiol. génér.*, 177, 178, 320 ; *Sc. expér.*, 52, 129, 130, 134, 209, 210, 300, 301, 430; *Méd. expér.*, 104, 128, 147 sq., etc.

³⁰ *Sc. expér.*, 209. Voyez aussi *Leçons sur les phénomènes de la vie*, 51.

saurait être autre chose que la cause première créatrice de l'organisme, qui nous échappera toujours...

En résumé, il y a, dans un phénomène vital, comme dans tout autre phénomène naturel, deux ordres de causes : d'abord une cause première, créatrice, législatrice et **directrice** de la vie, et **inaccessible à nos connaissances**, ensuite une cause prochaine ou exécutrice du phénomène vital, qui toujours est de nature physico-chimique, et tombe dans le domaine de l'expérimentateur. »³¹

« Dans les corps vivants, **les forces directrices** ou **évolutives** des phénomènes sont morphologiquement vitales, tandis que leurs **forces exécutives** sont les mêmes que dans les corps bruts. »³²

On peut dire encore, pour exprimer le même fait: « La force vitale dirige des phénomènes qu'elle ne produit pas; les agents physiques produisent des phénomènes qu'ils ne dirigent pas. »³³

Bref ! Dans la vie, il y a la matière avec ses lois propres, et aussi quelque chose qui fait vivre la matière.

Et tout cela cadre à merveille – non pas, certes, avec le spiritualisme de Descartes – mais avec celui de scolastiques, avec la théorie du "composé humain" issue d'Aristote et de Thomas d'Aquin. Tout cela, c'est du **vitalisme** si l'on veut; mais un vitalisme assagi, dépouillé des exagérations de Barthez, mis en plein accord avec les faits, et qui, par son fonds, s'impose de plus en plus, malgré qu'on en ait, à toutes les écoles. « Nul doute que dans l'avenir – et cela est déjà fait dans les jugements prononcés sur sa tombe – ce médecin (Cl. Bernard) ne soit considéré comme un vitaliste, ayant recherché, selon les méthodes de son temps, les conditions physico-chimiques des fonctions naturelles... Dès qu'il a voulu aborder le problème général de la vie, il a dû, comme tous

³¹ *Sc. expér.*, 52 sq., cf. 147.

³² *Physiologie générale*, 320.

³³ *Leçons sur les phénomènes de la vie*, 51.

ceux qui l'avaient précédé, **admettre l'existence d'une cause qui échappe à toute analyse physico-chimique.** »³⁴

Cette cause, est-ce une âme ?

Comme savant, Claude Bernard n'en sait rien.

« Pour l'expérimentateur physiologiste, il ne saurait y avoir ni spiritualisme ni matérialisme... Il n'y a que des phénomènes dont il faut déterminer les conditions. »³⁵

Mais s'il laissait la philosophie à la porte de son laboratoire³⁶, il n'avait besoin que de la leçon des faits pour déclarer « qu'en physiologie, le matérialisme ne conduit à rien et

³⁴ Bouchut, *Gazette des Hôpitaux*, 1878, p. 578, cité par Triaire, 293. Chauffard (*La vie, op. cit.* p. 160) dit de même : « Si nous nous demandons quel nom convient à la doctrine d'où elles [les déclarations de Cl. Bernard] émanent ou sous quel nom cette doctrine est connue, une seule et même réponse est possible : cette doctrine, c'est le vitalisme. » Même note dans Grasset (*Les idées médicales*, Paris, Plon, 1910, p. 340) : « Si la magnifique accumulation de faits nouveaux que nous avons signalés met notre siècle au-dessus des précédents et fait sa grandeur, on peut dire que sa vraie caractéristique et son unité vient de cette belle évolution, documentée et rationnelle », qui « a conduit, du vitalisme philosophique et synthétique de Barthez et de Bichat, au vitalisme expérimental et analytique de Laënnec, Claude Bernard et Pasteur. »

Cl. Bernard a souvent attaqué le **vitalisme**, mais en général il le définit ; et tel qu'il le définit, par exemple, dans les *Annales de Chimie*, 5^{ème} série, XI, 280, en 1877, peu avant sa mort, on ne saurait en effet le soutenir. Mais d'autre fois, il ne recule pas devant le mot. Par exemple, il termine les *Leçons sur les phénomènes de la vie* (II, 524), en réclamant un « vitalisme physique, qui tient compte de ce qu'il a de spécial dans les manifestations de la vie et de ce qu'il y a de conforme à l'action des forces générales : l'élément ultime du phénomène est physique; l'arrangement est vital. » Sans doute, il semble assez souvent faire de l'idée directrice, qui préside à cet arrangement vital, une simple abstraction, et nous avons déjà dit qu'il y a des réserves à faire sur le philosophe; mais les explications qu'il donne des phénomènes vitaux irréductibles à la matière et les graves objections qu'il formule à maintes reprises contre le matérialisme, conduisent logiquement à un spiritualisme très orthodoxe.

³⁵ *Méd. experim.*, 104,348. *Sc. exper.*, 82 sq., *Phys. gén.*, 325, *Leçons sur les phénomènes*, I, 43-45.

³⁶ Cf. Vallery-Radot, *Vie de Pasteur, op. cit.*, pp. 155 et 175.

n'explique rien »³⁷, qu'il est absurde et vide de sens³⁸, que son « erreur grossière »³⁹ est de **«confondre les causes avec les conditions des phénomènes.»** « Si dans une horloge électrique, par exemple, on enlevait l'acide de la pile, on ne concevrait pas que le mécanisme continuât de marcher; mais si l'on restituait ensuite convenablement l'acide supprimé, on ne concevrait pas non plus que le mécanisme se refusât à reprendre son mouvement. Cependant on ne se croirait pas obligé pour cela de conclure que la cause de la division du temps en heures, en minutes, en secondes, indiquées par l'horloge, réside dans les qualités de l'acide ou dans les propriétés du cuivre ou de la matière qui constitue les aiguilles et les rouages du mécanisme. De même, si l'on voit l'intelligence revenir dans un cerveau ou dans une physionomie auxquels on rend le sang oxygéné qui leur manquait pour fonctionner, on aurait tort d'y voir la preuve que la conscience et l'intelligence sont dans l'oxygène du sang ou dans la matière cérébrale. »⁴⁰ Le sang, le cerveau sont des conditions, et non pas la cause. D'ailleurs « la matière, quelle qu'elle soit (brute ou vivante), est toujours, par elle-même, dénuée de spontanéité et n'engendre rien; elle ne fait qu'exprimer, par ses propriétés, l'idée de celui qui a créé la machine qui fonctionne. De sorte que la matière organisée du cerveau qui manifeste des phénomènes de sensibilité et d'intelligence propres à l'être vivant, n'a pas plus conscience de la pensée et des phénomènes qu'elle manifeste, que la matière brute d'une machine inerte, d'une horloge par exemple,

³⁷ Et il continue: « Un concert en est-il moins ravissant parce que le physicien en calcule mathématiquement toutes les vibrations? Un phénomène physiologique en est-il moins admirable parce que le physiologiste en analyse toutes les conditions matérielles? » (*Sc. expér.*, 361.)

³⁸ *Ibid.*, 127.

³⁹ « La physiologie, ainsi que nous l'avons dit, est une science expérimentale qui a pour but de conquérir la nature vivante et d'agir scientifiquement sur les phénomènes de la vie. Mais si des conditions matérielles spéciales sont nécessaires pour donner naissance à des phénomènes de nutrition ou d'évolution déterminés, il ne faudrait pas croire pour cela que c'est la matière qui a engendré la loi d'ordre et de succession qui donne le sens ou la relation des phénomènes; ce serait tomber dans l'erreur grossière des matérialistes. » (*cf.* Cl. Bernard, *Rapport sur les progrès*, etc., p. 221, note 208).

⁴⁰ *Sc. Expér.*, 126.

n'a conscience des mouvements qu'elle manifeste ou de l'heure qu'elle indique; pas plus que les caractères d'imprimerie et le papier n'ont la conscience des idées qu'ils retracent, etc... Dire que **le cerveau secrète la pensée, cela équivaudrait à dire que l'horloge secrète l'heure ou l'idée du temps.** »⁴¹

« En résumé, il ne faut pas confondre les **causes** et les **conditions**: tout est là. La matière n'est jamais cause de rien, elle n'est que la condition. »⁴²

« La raison de cette création apparente (que constitue le phénomène vital) n'est donc pas dans le présent; elle est dans le passé, à l'origine. Nous ne saurions la trouver dans les causes secondes ou actuelles; il faudrait la chercher dans la cause première... La nature refait ce qu'elle a fait, c'est la loi. C'est donc seulement au début qu'on peut invoquer sa prévoyance: c'est à l'origine. Il faut remonter à la cause première. »⁴³

Mais alors où est la cause, celle de la vie comme celle de l'Univers?

Comme savant, Claude Bernard n'en sait rien. « La cause première de la vie nous échappera toujours, comme la cause première de toute chose. »

Les causes premières nous échapperont partout. « Leur recherche nous pose des problèmes qui sont absolument impénétrables à l'aide de la méthode expérimentale. »⁴⁴ « Le savant ne peut placer le déterminisme des phénomènes que dans leurs conditions. »⁴⁵ « La cause première de la création, soit de la

⁴¹ *Physiologie générale*, 325; cf. *Sc. expér.*, 124.

⁴² *Physiologie générale*, 326. Cette dernière affirmation sonnera mal aux oreilles philosophiques. Mais Cl. Bernard veut dire par là que la science ignore les causes, les essences, celles de la matière brute elle-même, et ne connaît que les conditions. C'est ce qu'il affirme explicitement à la suite de ce passage.

⁴³ *Leçons sur les phénomènes de la vie*, 331 et 337.

⁴⁴ *Annales de Chimie*, XI (1877) 281: *Physiologie générale*, 308, et *Sc. expér.*, 55. Cf. encore *Physiologie générale*, 307, 317, 321, 326; *Sc. expér.*, 42, 54, 55, 137, 182, 183, 300, 314; *Intro. à la méd. expér.*, 129, 130), etc.

⁴⁵ *Physiologie générale*, 326.

matière brute, soit de la matière vivante, nous échappe également. »⁴⁶

Mais qui dit création suppose un Créateur. Ce n'est pas au savant de tirer la conclusion, c'est entendu. Mais Cl. Bernard recommandait à ses disciples de reprendre, en sortant du laboratoire, l'imagination qu'ils avaient dû laisser au vestiaire⁴⁷, et aussi leur métaphysique. Et il donnait l'exemple. « Comme expérimentateur, disait-il, j'évite les systèmes philosophiques. »⁴⁸ « Nous ne voulons pas... pour cela nier l'importance de ces grands problèmes qui tourmentent l'esprit humain, mais nous voulons les séparer, les distinguer, parce que leur étude relève de méthodes absolument différentes. »⁴⁹ La science sait qu'elle ne sait pas tout, et qu'elle n'a pas le droit de nier, pas plus qu'elle n'a le pouvoir de supprimer, ce qu'elle ne sait pas. Y prétendre, « ce serait fermer les yeux et croire que la lumière n'existe pas. Ce serait l'illusion de l'autruche. »⁵⁰ « C'est à la philosophie d'agiter la masse inépuisable des questions non résolues. »⁵¹ C'est à elle de faire « remonter la science vers la cause ou vers la source des choses. »⁵² Et, en définitive, il n'y a qu'une cause, c'est la cause première⁵³.

⁴⁶ *Id.*, 321. Chauffard proteste vivement contre cette conception : « Ce dédain et ce rejet des causes premières, parce qu'on ne peut pas les toucher de la main, me semble comme la sénilité de la science; l'amour exclusif du déterminisme et des causes prochaines est une pauvre faiblesse. » (in *La vie, op. cit.*, 158 sq.) Mais les langues humaines sont faites de conventions; et puisque l'usage a prévalu d'appeler science l'étude des conditions ou, tout au plus, des causes prochaines, et **philosophie** celle des causes premières, il n'y a pas grand mal à se conformer à cet usage, pourvu qu'on sache ce que parler veut dire et qu'on ne confonde pas l'abstraction avec la négation. Comme disent les philosophes, prescinder n'est pas exclure.

⁴⁷ Cf. Valléry-Radot, *Vie de Pasteur, op. cit.*, pp. 155, 475.

⁴⁸ *Sc. exp.*, 84.

⁴⁹ *Leçons sur les phénom.*, I, 54.

⁵⁰ *Sc. exp.*, 89. *Intr. méd. exp.*, 354.

⁵¹ *Ibid.* et *Sc. exp.*, 88.

⁵² *Intr. méd. exp.*, 355.

⁵³ Dans un de ses derniers cours au Collège de France, cité par le P. Didon, dans la *Chronique médicale* du 1^{er} avril 1900, p. 207.

Cette cause première, Cl. Bernard, non plus cette fois comme savant mais comme homme, l'a toujours reconnue. « J'ai la certitude absolue que l'illustre physiologiste croyait à l'âme et à Dieu. »⁵⁴

« Somme toute, Claude Bernard fut un chrétien, moins fervent que Pasteur, mais solide et sincère. Sa vie put n'être pas celle d'un pieux fidèle: sa carrière scientifique et l'air du siècle l'avaient distrait des pensées de la religion, qu'il sut toutefois garder intactes en son esprit pour les retrouver avec bonheur au soir de sa vie.

Chaque année, lorsque, les vacances venues, il retournait dans son petit pays natal de Saint-Julien, en Beaujolais, il aimait à paraître à l'église où il avait, aux offices, une place accoutumée tout en face de la chaire. Un jour, le vicaire de cette paroisse (c'était le si apostolique abbé Faurax, qui vient de mourir à Lyon dans un renom d'incroyable charité) lui fit visite en sa maison natale et, avec l'intrépide ardeur de la jeunesse qu'encourageait, au surplus, le bon accueil de ce paroissien de marque, (il) lui dit à brûle-pourpoint: « Docteur, êtes-vous toujours chrétien? » Et Claude Bernard de répondre sans hésiter: « Pas autant que je le voudrais, mon cher abbé; mais ne me blâmez pas trop: si vous voyiez le milieu dans lequel je vis, vous m'auriez vite excusé. »⁵⁵

Peu avant sa mort, il confia au P. Didon: « Mon père, combien j'eusse été peiné si ma science avait pu en quoi que ce soit gêner ou combattre votre foi! Ce n'a jamais été mon intention de porter à la religion la moindre atteinte. – Votre science, répondit le père, n'éloigne pas de Dieu, elle y mène... La Cause première, la science est obligée de la reconnaître à tout instant, sans pouvoir la saisir; et, à ce titre, la science est éminemment religieuse. – Oui, mon père, vous le dites bien; le positivisme et le matérialisme qui le nient sont, à mes yeux, des doctrines insensées et insoutenables. »⁵⁶

⁵⁴ Moigno, *Les Mondes*, XLV (1878) 403.

⁵⁵ Joseph Bouteyre, in *L'Écho de Paris*, 3 janvier 1914.

⁵⁶ *La Chronique médicale*, loc. cit., 207.

Sur son lit de mort, il dit: « Je veux mourir dans la foi de ma vieille mère. »⁵⁷ « Quoique les médecins dont il était entouré lui fissent illusion et se fissent illusion à eux-mêmes sur la gravité de son mal, et qu'ainsi le prêtre (M. Castelnau, curé de Saint-Séverin) ait été appelé un peu tard, le malade jouissait de sa pleine connaissance à l'arrivée du ministre de Dieu, et il a témoigné, par ses réponses et surtout par la manière affectueuse dont il lui serrait la main, avec quelle reconnaissance il acceptait les secours suprêmes de la religion. »⁵⁸

⁵⁷ Extrait d'une lettre que nous a écrite un membre de sa famille, M. l'abbé Ch. Neyrat, le 26 février 1913.

⁵⁸ T. Pépin, "Claude Bernard et la physiologie expérimentale", dans *Études*, 6^{ème} série, I (mars 1878), 445.

Invention et création

François Bossard ¹

Résumé : Ayant rédigé plus de mille brevets, en contact constant avec des inventeurs qu'il conseillait et défendait devant les tribunaux, F. Bossard s'est familiarisé avec les procédés d'une "création" humaine. La création est intuitive; elle part du but à atteindre, puis en définit les moyens. La réalisation, elle, procède en ordre inverse, des préparatifs vers l'achèvement.

L'objet une fois réalisé ne peut se perfectionner tout seul; il est voué à se dégrader. L'action du hasard ne comporte aucune des caractéristiques nécessaires à une création. On en déduit aisément que le darwinisme est faux.

Je parle de la création, car j'ai été pendant plus de 40 ans dans un service de brevets d'invention, et j'ai défendu des inventeurs ou "créateurs" humains.

Les brevets se rapportent à des inventions dans tous les pays, et peuvent y être jugés par des tribunaux. La *Classification Internationale des Brevets* comprend plus de 1200 pages! Les inventions y sont distinguées selon au moins soixante mille rubriques!

Un créateur sait que son invention doit fonctionner. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il s'est trompé. L'invention doit fonctionner non quelques minutes, mais plusieurs années. Dans le brevet, l'inventeur doit montrer que ce qu'il a trouvé diffère du déjà connu et présente un élément inventif. Aucune loi ne demande comment l'inventeur est tombé sur le résultat faisant fonctionner l'invention. Je ne me souviens pas que mes clients en aient jamais parlé.

Regardons ce qu'est une invention en écoutant divers créateurs. L'inventeur de la lampe à incandescence, Thomas Alva Edison, peu avant sa mort en 1931, s'est exprimé ainsi: « *Le génie représente un pour cent d'inspiration, et quatre-vingt-dix pour cent de transpiration.* »

¹ Ingénieur, formé à la physique au *Polytechnicum* de Zurich, F. Bossard a travaillé comme conseiller en brevets. En collaboration avec son frère Paul, prêtre, il a écrit *La création divine du monde*, Paris, Éd. Champ libre, 2000, (Diffusion: Éd. Saint-Augustin, CP 148, CH-1890 Saint-Maurice).

Deux éléments sont ici présents, la transpiration que nous appelons **l'agir, ou la réalisation**, visible, et l'inspiration qui fait le génie, nous l'appelons **le but, ou la conception**, en général, invisible et de très courte durée. La vérité est donc qu'il y a deux étapes.

En physique quantique, celui qui a découvert le principe d'exclusion, Wolfgang Pauli (prix Nobel de Physique 1945), fut un de mes professeurs. Peu avant sa mort, en 1958, il aurait dit: «*Si quelqu'un pense avoir découvert quelque chose, de deux choses l'une: ou bien c'est évident (en allemand *selbstverständlich*), ou bien c'est faux.*» Là aussi il y a deux principes, la découverte, donc la conception, et la réalisation. La certitude de cette dernière, c'est-à-dire l'évidence, peut être prouvée par l'observation, par des résultats d'expériences, par des modèles, etc.

Prenons maintenant un autre exemple, pour regarder de plus près la conception et la réalisation. Un architecte se fait une idée de la maison qui plairait à son client. Il dessine un projet qu'il soumet à ce dernier. Éventuellement, il fait des modifications. Ensuite il conçoit les différentes caves, les travaux de terrassement, etc. Puis, il écrit un cahier des charges pour l'exécution du plan. Tout cela, c'est la conception. L'exécution se fait dans l'ordre inverse. Les corps de métier commencent d'abord par le terrassement, ensuite les caves, etc., pour aboutir à la réalisation du projet, c'est-à-dire à la maison. Personne ne pense que la maison est construite en fonction des caves. Tout le monde sait qu'elle est conforme au plan.

Lorsque quelqu'un constate qu'un produit fonctionne mal, il a le choix entre deux possibilités. La première: le produit est bon pour la déchetterie; la seconde: il est réparable. De toute façon, il sait que le produit se détériorera davantage avec le temps et qu'il ne s'améliorera jamais tout seul. L'enjeu de la réparation peut être double: le produit réparé fonctionnera comme un neuf, ou bien il opérera avec une utilité moindre. La réalisation des diverses possibilités est donc de le jeter à la poubelle ou de le réparer, soit complètement, soit partiellement.

Dans toute création humaine, il y a une vérité qui se divise en conception et en réalisation. Si la conception va dans un sens, c'est-à-dire en débutant par la création achevée, la réalisation va dans l'autre sens, c'est-à-dire des préparatifs vers la création achevée. Nous voyons que la Création divine suit les mêmes principes. Le second récit de la création commence par un homme, devenant un être vivant par le souffle de Dieu, et finit par la description d'un jardin.

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

C'est la conception. Suivant l'autre étape, le premier récit de la création commence par une terre informe et vide, et finit par la création d'un homme. C'est la réalisation.

Nous avons appris par la Bible que Jésus-Christ était le premier et le dernier, l'Alpha et l'oméga. Nous avons vu que les créations suivent deux principes, la conception et la réalisation. Jésus Christ, le but premier et ultime de l'amour de Dieu, existait dès avant la conception du ciel et de la terre, et son règne – la réalisation – n'a pas de fin.

Maintenant, parlons du hasard. Lorsque nul ne sait comment un événement est survenu, il est possible de l'imputer au hasard, mais ce dernier ne fait rien.

La théorie de Darwin, au contraire, attribue au hasard le développement de toutes les espèces animales et végétales, à partir d'une espèce primitive. Beaucoup de croyants acceptent cette théorie, à tort à mon avis. Argumentons sur ce point.

Observons que le darwinisme se fie au hasard qui n'a pas de but, ni de conception, ni de résultats prévisibles. Cette théorie est fautive selon Pauli, car des fins imprévisibles ne sont certainement pas évidentes (*selbstverständlich*). D'un autre côté, les hommes, même les plus inventifs, n'ont jamais réussi à faire une espèce vivante nouvelle.

Tout 'créateur' sait que jamais le hasard ne développe ni n'améliore une invention. Par contre, chaque invention peut périr ou être détériorée par un événement fortuit, par exemple la rouille, la pourriture, l'incendie, etc. Un créateur tout-puissant, même si on ne le connaît pas, ne peut renier ce que sait tout créateur connu.

Certains prétendent que la théorie de Darwin est scientifique. Or, ce n'est pas vrai. Il est évident que des phénomènes abandonnés au hasard existent. Exemple: une bonne pomme peut évoluer en pomme pourrie. Mais une pomme pourrie ne deviendra jamais un fruit comestible. Tout le monde le sait. C'est bien conforme à la science, qui dit ceci: un état ordonné peut toujours évoluer vers un état désordonné; mais un état désordonné (la pomme pourrie en est un exemple), ne peut jamais devenir de lui-même un état ordonné. Le darwinisme dit exactement le contraire: une espèce vivante primitive peut évoluer en une espèce plus compliquée ou plus ordonnée. C'est contraire à la science.

La théorie de Darwin n'est pas scientifique, car il n'en existe nulle preuve, ni un seul exemple dans la nature; tout est supposition; elle ne pourrait pas être soutenue devant un tribunal.

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

Dans ce qui suit, je parle de ce qui est visible sans instrument. Je laisse aux biologistes les choses qui se voient exclusivement au microscope.

Remarquons que la transformation d'une espèce d'animal ne dépend pas d'une seule mutation. Il en faudrait deux, et parfaitement symétriques, pour qu'il y ait mâle et femelle, donc reproduction possible.

L'apparition spontanée d'une nouvelle espèce n'est pas plausible car, en règle générale, deux mutations au hasard, dont le résultat est donc imprévisible, seront différentes. Cela explique qu'on n'ait jamais observé ni constaté que telle espèce animale se serait transformée en une autre espèce.²

D'un autre côté, le darwinisme fait grand cas de la sélection naturelle. Celle-ci semble à première vue logique, mais elle présente deux invraisemblances. Premièrement, la nature ne choisit pas (mais peut-être que Darwin, sans le dire, introduisait un créateur qui sélectionne?)

Deuxièmement, personne n'a observé une espèce animale évoluer vers une espèce supérieure. De ce fait, aucun homme n'a vu opérer la sélection naturelle dans le sens annoncé par Darwin. C'est une supposition des darwinistes, mais cela reste une hypothèse.

Darwin avait beaucoup navigué et appris des pêcheurs que le hasard prime dans les résultats de leur métier. Mais le cas fortuit, qui explique très bien la pêche, ne crée pas le poisson, ni autre chose. Certains joueurs à la roulette sont convaincus qu'ils gagneront; ils tiennent le hasard pour prodigieux. Certains autres ne s'y fient pas. Il en est ainsi avec la théorie de Darwin, quelques uns y croient, d'autres n'y croient pas.

Chacun peut évidemment croire à ce qui lui semble le plus logique. Mais soyons raisonnables; la logique ne concerne pas seulement le monde visible. Elle tient compte aussi du monde invisible, qui existe; nous l'avons constaté.

Citons un dernier exemple. Nous savons que la mort met fin à la vie, et ce pour toutes les créatures. Beaucoup ont de la peine à

² Ndlr. Même si la mutation aléatoire affectait au même lieu et au même moment un mâle et une femelle, il s'agirait encore d'une "micro-évolution", [terme malheureux à bannir...ou du moins à réserver à la controverse avec les évolutionniste, car il les gêne énormément] sans commune mesure avec la "macro-évolution" qui suppose l'apparition d'un organe nouveau.

croire que, finalement, nous jouirons d'une vie après la mort. Quant à moi, j'y crois, avec tant d'autres, grâce à Celui, c'est-à-dire Jésus-Christ, qui a rencontré et vaincu la mort, et est ressuscité pour l'éternité. Suivant le *Credo*, Il nous a légué "la vie éternelle", que personne n'a vue.

Je ne crois pas aux suppositions des darwinistes; ma foi est dans le *Credo*.

Avis aux internautes
Le site du CEP est ouvert :
le-cep.org

Vous y trouverez :

- *les activités à venir
- *la liste des publications (revue, CD, DVD)
- ***les 41 premiers numéros de la revue**
(téléchargeables)
- *le moyen de vous abonner, de vous inscrire
- *des liens utiles

Il s'agit d'un outil de travail. Un moteur de recherche permet d'accéder directement à tous les articles comportant un ou plusieurs mots déterminés.

Il s'agit aussi d'un outil de dialogue et d'échanges. Une rubrique "contact" a été créée à cet effet. Un correspondant (ouëbmestre) s'efforcera de vous répondre et d'orienter au mieux vos recherches.

Tous conseils ou offres de compétences pour faire vivre et évoluer (sic) ce site géré par des bénévoles seront les bienvenus !

N'hésitez-pas à le visiter!

Bienvenue sur le site "le-cep.org" !

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

HISTOIRE

« Si l'homme est libre de choisir ses idées,
il n'est pas libre d'échapper aux conséquences des idées qu'il a choisies. »
(Marcel François)

Le radiocarbone devant la Tunique d'Argenteuil

Marie-Claire van Oosterwyck-Gastuche¹

Présentation : En 2004, une datation de la Tunique d'Argenteuil par le radiocarbone fut réalisée à Saclay et à Zurich, avec des résultats contradictoires donnant comme date à la relique respectivement 590 AD et 775 AD. En 2005, un généticien le Pr Gérard Lucotte analysa les globules sanguins et affirma l'authenticité de la relique... tout en niant la divinité de Jésus-Christ. Un physicien, Yves Saillard, lui répondit dans un article du journal *Présent* largement reproduit (21 et 26 juin 2008). Malheureusement il y méconnaît les objections de fond qui s'élèvent à l'encontre d'une datation au C14 sur tissus.

L'auteur, Mme van Oosterwyck-Gastuche, avait collaboré avec le Pr Lucotte en 2005; elle lui répond ici, à son tour, mais cette fois en montrant les tares de la méthode radiocarbone, tares qui rendent cette méthode aussi inopérante pour dater la Tunique qu'elle l'avait été en 1988 lors des analyses effectuées sur le Linceul de Turin.

Comme la Sainte Tunique d'Argenteuil, le *Sudarium* d'Oviedo et d'autres reliques insignes voient aujourd'hui leur authenticité contestée pour des raisons scientifiques, sur la base de datations au carbone 14 présentées comme absolues et à partir desquelles on prétend à une forgerie, pieuse certes, mais certainement maligne au départ.

¹ Chimiste, agrégée de l'Enseignement Supérieur, professeur des Universités, M.-C. van Oosterwyck s'est fait connaître lors de la datation radiocarbone de 1988 par son ouvrage fondamental *Le Radiocarbone face au Linceul de Turin. Journal d'une recherche*, Paris, Éd. F.-X. de Guibert, 1999, 349 p. On relira avec profit la série d'articles donnée dans *Le Cep* n° 1, 2 et 3: "La Datation des ères géologiques remise en question".

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

Les assertions récentes du Pr Lucotte sur la Sainte Tunique² n'ont pas tant contribué à éclaircir le débat qu'à le relancer !

« Heureux qui croit sans avoir vu! » nous a enseigné le Christ... Il parlait pour nous puisque, à tous ses disciples – et ils avaient peut-être l'intelligence aussi lente que nous –, il prit soin d'apparaître *in corpore*. Or c'est sur leur témoignage que nous vivons, espérons et croyons. Malheureusement notre nombre nous semble plus restreint encore que du temps des Apôtres, du moins en proportion. Plus encore qu'eux, nous sommes confrontés à une opposition apostate³, situation également prédite par le Christ puisqu'Il nous a prévenus qu'au jour où la vraie science serait bafouée, « les pierres parleraient ! »

Et voici que la Providence prend ces hommes au piège de leur Science, lorsque cette dernière atteste la véracité du Saint Suaire de Turin ou que toutes les fouilles en Terre Sainte, sur les lieux indiqués par la Tradition orale, confirment le déroulement des faits que celle-ci rapporte. Alors pourquoi la Sainte Tunique d'Argenteuil, le *Sudarium* d'Oviedo parmi d'autres, ne pourraient-ils « parler » eux aussi et témoigner de la réalité des faits auxquels ils ont participé afin qu'à l'exemple de saint Thomas, à défaut de voir, nous puissions au moins « toucher » ?

La controverse a rebondi dernièrement grâce au livre du Pr Lucotte *Sanguis Christi*, dans lequel celui-ci affirme que la Sainte Tunique est authentique, que les dates C14 sont fausses, tout en proférant des assertions à propos du Christ qui ont fait scandale.

² Gérard Lucotte et Philippe Bornet, *Sanguis Christi*, Paris, Trédaniel, 2007.

³ Prophétisée depuis longtemps, elle est signe du second avènement du Christ qui doit être précédé du règne de l'Antéchrist. Cette apostasie aura un caractère particulier : **elle se fera au nom de la Science**. Saint Pierre (2 Pi 2, 1) annonçait déjà qu'il y aura alors de « faux docteurs ». Et saint Paul ajoute que ceux-ci, ayant connu et renié Dieu, « se sont écartés de la foi pour s'attacher à des esprits trompeurs et à des doctrines diaboliques » (1 Tm 4, 1) et aussi pour « s'attacher à des fables et à des généalogies interminables » (1 Tm 1, 4). Et, parce qu'ils n'ont pas « accueilli la vérité en vue d'être sauvés », Dieu les châtie en leur envoyant « une puissance active d'égarement qui les fait croire au mensonge » (2 Th 2, 11).

Une voix s'est élevée contre les affirmations du Pr Lucotte, en la personne d'Yves Saillard, docteur en Physique théorique, physicien au Commissariat à l'Énergie Atomique.

Malheureusement, M. Saillard, faute de compétences dans tout le détail du domaine en cause, se permet des affirmations peu fondées qui, quoique opposées, ne valent pas toujours mieux que celles du Pr Lucotte. Curieusement, elles rejoignent les opinions de Monsieur le Maire d'Argenteuil qui semble se réjouir de la date mesurée à Gif, entre 530 et 650 A.D. Cette communion dans la « pensée correcte » entre M. Saillard et le Maire d'Argenteuil, dans une discipline qui leur est étrangère, a quelque chose de troublant. Et, dans le cas d'une Relique du Christ, l'« incorrection » devient une vertu indispensable pour un chrétien, témoignage de la liberté d'un esprit ouvert à la vérité!

Je connais bien le professeur Lucotte et, quoiqu'il ne le dise pas, ai activement collaboré à la datation de l'échantillon S2a de la Tunique d'Argenteuil par la firme Archéolabs à l'E.T.H de Zurich. Mais je suis loin de partager toutes ses vues.

D'après mes constatations:

OUI, le Pr Lucotte est un scientifique compétent dans son domaine, l'hématologie (étude du sang).

OUI, il est équipé d'un matériel à la pointe de la technologie actuelle et il le maîtrise.

OUI, les observations qu'il recueille sont fiables.

NON, les conclusions qu'il en tire, même celles qui nous seraient « sympathiques », ne le sont pas toujours!

Quand à Y. Saillard, je ne comprends pas qu'il persiste à défendre le système de datation inventé par Libby, alors que les radiocarbonistes eux-mêmes n'y croient plus, et qu'il affirme avec une admirable inconscience que les défauts de datation sont corrigibles en toutes circonstances.

Voyons cela de plus près.

Du livre en question, Saillard retient deux problèmes principaux: celui des caractéristiques que l'auteur dit avoir découvertes chez le porteur de la Sainte Tunique – j'y reviendrai – et celui de la datation proprement dite par le carbone 14.

La datation de la Sainte Tunique par le carbone 14

Ou plutôt : **les datations !**

En effet, en 2004, sous l'impulsion de M. Jean-Pierre Maurice, à l'époque Sous-préfet d'Argenteuil, est lancée une campagne de datation de la Sainte Tunique confiée *au laboratoire de mesures du carbone 14 de Saclay à Gif-sur-Yvette* (nous parlerons de « Gif »). Parallèlement, le Pr Lucotte, ayant obtenu un morceau de l'échantillon, le confie *au laboratoire Archéolabs qui le fait dater par l'E.T.H. de Zurich* (nous parlerons de « Zurich»). Ces deux laboratoires, de grande notoriété, sont équipés des tout derniers instruments de mesure A.M.S.⁴ garantissant 95,4% de fiabilité.

Lors des résultats, Gif indique: « **la date moyenne des échantillons S1a et S2a est comprise entre 530 et 650 A.D. (probabilité 95,4%)** ». **La date moyenne est 590. Mais la date de S2a est de 530** comme on le lit en filigrane dans le rapport de Gif.

Et Zurich indique les dates suivantes pour l'échantillon S2a : **670-880 A.D., également déterminées à 95,4% de probabilité. La date moyenne est 775 A.D.**

Soit une différence de plus de 200 ans : on est loin des 5% revendiqués par Saillard !

Pour sortir de cette contradiction, chaque protagoniste a sa méthode.

⁴ A.M.S.= *Accelerator Mass Spectrometer* (S.M.A. ou Tandetron en français). Mis au point en 1981-82, il permet de dater, sur de très petites prises, les minimes quantités de C14 présentes dans l'échantillon, tandis que les anciens appareils (scintillateurs) comptaient les rayonnements émis par la désintégration.

Le Pr Lucotte incrimine avec raison les contaminants retenus dans les échantillons, mais les accuse de « rajeunir » ceux-ci, ce qui ne se peut pas. Saillard, après avoir ergoté sur la nature des contaminants, décrète fausse la date donnée par Zurich et s'entient mordicus à celle de Gif, laissant ainsi sous-entendre une fabrication « à la demande » de la relique. Il eût pu tenir à la proposition contraire sans rien changer au résultat.

Nous voyons que ces datations, réalisées par les mêmes appareils, de même précision, par des équipes compétentes, ne convergent pas, comme elles le devraient, dans l'intervalle de précision revendiqué. Pour les spécialistes qui les estiment correctes, il s'agirait « d'une simple question d'étalonnage ». En fait, si elles ont **réellement** été déterminées à 95,4% de probabilité, **elles s'excluent l'une l'autre, et donc SONT FAUSSES toutes deux !**

Le constat est là : elles ne peuvent être vraies ensemble et nulle n'a plus que l'autre⁵ motif à s'affirmer. Qui plus est, les équipes de mesure, à la différence de bien des interprètes⁶, ne cherchent pas à imposer « leur » résultat mais au contraire recommandent de les corrélérer avec ceux d'autres disciplines scientifiques appliquées au même objet. Tout comme le Saint Suaire, la Sainte Tunique est bien pourvue de ce côté-là. Nous pouvons donc, en toute bonne conscience, tenir ces dates pour non avenues et continuer à vénérer ces reliques comme parfaitement authentiques. Non que la foi y gagne nécessairement, mais, comme la photo de mes parents pour mon amour filial, elles sont la confirmation tangible d'événements qui sont à sa source !

Comment en est-on arrivé là ?

⁵ D'autant qu'elles ont été mesurées sur un tissu présentant toutes les caractéristiques du I^{er} siècle!

⁶ Dont Saillard...

Les problèmes de la méthode radiocarbone : contaminants, pérennité, etc.

Afin de ne pas lasser le lecteur, je me bornerai à un court exposé sur la méthode, ses points faibles et les utilisations malencontreuses qu'on en a fait à cette occasion, laissant de côté le lourd appareillage bibliographique qui le justifie. Pour les compléments, on pourra se reporter à mon ouvrage⁴.

La méthode de datation par le radiocarbone a été mise au point par le Pr Libby dans les années 40.

Elle repose sur la mesure du pourcentage de désintégration du C14, l'un des isotopes du carbone, contenu dans l'objet à dater. Elle requiert, pour fonctionner utilement, la constance et l'homogénéité de la source universelle en C14 (le rayonnement solaire⁷ de la haute atmosphère), et l'inertie de l'objet lui-même face aux agressions extérieures qui seraient susceptibles de l'enrichir ou de l'appauvrir au cours de son histoire.

Par synthèse chlorophyllienne, les végétaux absorbent directement le C14 présent dans le gaz carbonique de l'air; les coquilles ou les récifs coralliens s'en servent également pour fabriquer leurs tests calcaires. Les animaux qui les ingèrent se constituent de la même façon un stock de carbone originel. Leur mort arrête ces échanges. La mesure du C14 présent dans leurs restes permet de calculer le temps écoulé, une fois la constante de désintégration connue. La date que Libby dit avoir fixée, serait celle de l'époque de la vie des organismes. C'est cette méthode qui a servi à dater les principaux événements de la préhistoire et de la paléoclimatologie au cours des 30 à 40.000 dernières années, période où le « chronomètre » est réputé fiable.

⁴ *Le Radiocarbone face au Linceul de Turin. Journal d'une recherche*, Paris, Éd. F.-X. de Guibert, 1999.

⁷ À l'origine – avec les rayons cosmiques – de la formation des minimes concentrations de C 14 présentes dans l'atome de carbone (10⁻¹²%), ce dernier étant composé surtout de deux isotopes non radioactifs, le C 12 (98,89% et le C13 (1,11%).

Les difficultés d'emploi sautent aux yeux: la constance de la source n'est pas garantie; elle varie, de fait, en fonction de très nombreux facteurs. De plus, les teneurs en C 14 sont infinitésimales, de l'ordre du millionième; les constantes de désintégration fluctuent de laboratoire en laboratoire et les données peuvent se trouver modifiées par des facteurs étrangers au temps, comme l'intervention de pollutions où l'eau, qu'elle soit liquide ou sous forme de vapeur, tient souvent un rôle essentiel.

Notons que lorsque Libby inventa son « chronomètre », le rôle de l'eau et celui des pollutions n'était pas encore connu. Ce ne fut que plus tard, quand on comprit qu'elles faussaient les âges, que les laboratoires introduisirent des méthodes de décontamination garantissant, dit-on de toute part, l'élimination des pollutions et la restauration de l'âge réel de l'échantillon.

Remarquons enfin que les mesures de C14 demandent la mise en œuvre d'appareils à la pointe des possibilités technologiques du moment et qu'une avancée de quelques millièmes dans la précision qu'ils garantissent a rapidement des conséquences dans la datation des événements historiques que l'on veut étudier.

Le problème capital du radiocarbone mis en évidence: la valeur de la décontamination des échantillons. Enjeux et conséquences

Dans ma communication au colloque sur la Sainte Tunique organisé à Argenteuil par le COSTA, le 12 novembre 2005, j'ai expliqué ce que j'avais voulu obtenir lorsque je demandai au Pr Lucotte de suivre, avec son microscope électronique à balayage couplé d'une sonde, l'efficacité du processus de décontamination de l'échantillon S2a de la Tunique. Cette étude est très importante, car c'est la première fois qu'un processus de décontamination se trouve contrôlé de la sorte. L'appareil permet en effet d'observer les fibres à fort grossissement et d'analyser chimiquement leur contenu; il a fait constater que **la décontamination des échantillons confiés à l'A.M.S pour l'analyse C14 était imparfaite.**

La remarque valait tant pour les échantillons de Gif pour ceux de Zurich.

Ceux que le Pr Lucotte m'avait confiés pour étude, et dont j'ai parlé à sa requête lors du colloque, étaient contaminés par des **cristaux de calcite** relativement grands.

Je les ai montrés et on peut vérifier qu'il s'agit bien de calcite en consultant, dans ma communication⁸ ou dans le livre⁹ de Marion et Lucotte, les spectres des éléments constitutifs de ces mêmes échantillons, ce que Saillard ne cite pas. Ces cristaux s'étaient conservés malgré le traitement de décontamination subi, lequel **avait aussi dissout une partie de l'échantillon à dater, la laine de la Tunique. Le diamètre de ses fils avait diminué d'environ 30%.**

Cette analyse, que je juge « *la plus intéressante du point de vue scientifique* », a permis d'évaluer quantitativement **l'effet d'un traitement de décontamination classique, appliqué universellement, destiné à enlever les contaminations superficielles contenant du carbone plus récent.** Les poids avant et après nettoyage étant enfin indiqués¹⁰, ils révélaient une perte énorme de matière (**environ 60% de l'échantillon avait disparu !**), due pour moitié, d'après mon évaluation, à la perte de poids de la calcite et pour moitié à celle de la laine. Rappelons que lors de ce traitement appelé AAA – abréviation de l'anglais *Acid-Alkali-Acid* –, l'échantillon est soumis à deux attaques acides (destinées à dissoudre les dépôts calcaires) entrecoupées d'une attaque par les bases ou alcalis (servant à dissoudre les matières organiques).

⁸ *La datation radiocarbone la plus intéressante du point de vue scientifique : celle de la Sainte Tunique d'Argenteuil*, Actes du colloque du 12 novembre 2005 sur la Sainte Tunique d'Argenteuil, publiés par Didier Huguet et Winfried Wuermeling, Paris, Éd. F.-X. de Guibert, 2006.

⁹ Marion et Lucotte (in *Le Linceul de Turin et la Tunique d'Argenteuil: le point sur l'enquête*, 2006) identifient comme moi des cristaux de calcite et non de plâtre, contrairement à ce que prétend Saillard. Si tel eût été le cas, le pic du Soufre aurait été beaucoup plus important alors que celui qui domine nettement est celui du Carbone.

¹⁰ Ces poids ne sont généralement pas indiqués. La célèbre publication de *Nature* (1989) sur la datation du Linceul les omet. Cela n'est pas innocent !

Or la laine est une matière organique très soluble dans les bases. Cette propriété élémentaire ne semble prise en compte par personne¹¹ !

Tout démontre que **le processus de nettoyage échoue à supprimer les contaminations de façon sélective** et s'avère incapable de faire la distinction entre un C14 moderne et le C14 originel de la fibre de laine. La teneur en radiocarbone d'un échantillon décontaminé de cette façon **ne peut donc pas fonder** une mesure absolue du temps, **ni même une simple mesure de celui-ci**, contrairement à ce qui est affirmé partout.

Les radiocarbonistes, tant ceux de Gif que de Zurich, n'ont présenté aucune objection vis-à-vis de cette conclusion gênante. Ils se sont contentés de l'ignorer.

Qui peut alors certifier que la date établie par le C14 correspond à l'âge historique de la laine de la Tunique? Les constats dont on dispose laissent rêveur: les radiocarbonistes évitent de dater les tissus teints, or la Tunique est teinte à la garance. Ils s'efforcent d'éliminer les contaminations mais ils n'y parviennent pas, comme on le constate dans l'étude de la Tunique. Et les listes d'âges aberrants s'allongent de jour en jour !

Mais des échantillons que l'on aurait réussi à nettoyer intégralement, délivreraient-ils – au moins eux – une date exacte ? Rien n'est moins sûr car, encore une fois, les données manquent; personne à ma connaissance, sauf lors des tests menés avec l'appareil du Pr Lucotte, n'ayant contrôlé les effets des processus de décontamination.

Par ailleurs, la collaboration avec des chercheurs russes m'a appris que chaque organisme vivant possède une distribution isotopique spécifique, le «fractionnement isotopique», sorte de «carte d'identité» inaliénable. Ainsi, parmi les tissus d'époque actuelle, ceux de laine et de lin sont plus riches en C14 que ceux de soie et de coton ! Ces différences, pas trop importantes pour les tissus, le deviennent pour les coquilles : on a mesuré des âges de milliers ou de dizaines de milliers d'années B.P. pour des coquilles contemporaines !

¹¹ Ni par les radiocarbonistes, ni par Saillard et Lucotte...

En résumé, la méthode de Libby mesure les distributions isotopiques inhérentes à l'**espèce** végétale ou animale en cause (dont personne ne veut trop tenir compte) et en même temps celles des contaminations apportées par des solutions, que les processus de décontamination sont bien incapables d'enlever comme l'a bien montré l'étude de l'échantillon S2a.

Ce dernier point est donc bien le « talon d'Achille » de la méthode radiocarbone. Le professeur Gove, qui avait bruyamment affirmé le contraire pendant des années, l'a reconnu récemment sans ambiguïté.

Comme en témoigne ma contribution au Colloque d'Argenteuil, les interprétations du Pr Lucotte diffèrent en partie des miennes. Pour lui comme pour moi, la Tunique est authentique et date du I^{er} siècle mais, pour lui, la présence des cristaux de calcite est cause de rajeunissement. Mon expérience me fait dire au contraire que la calcite vieillit les échantillons. Le lecteur intéressé pourra se référer à mes publications.

Saillard n'a donc plus motif de refuser cette date, ce qui lui aurait évité d'écarter dédaigneusement les preuves de possibilités d'enrichissement en C14 sans prise de poids, qu'avaient présentées Kouznetsov, preuves confirmées par Jackson mais aussi Moroni, Barbesino et Bettinelli au symposium de Richmond et que je rapporte dans mon livre¹².

Les affirmations du Pr Lucotte sur Jésus de Nazareth

Revenons aux observations de Lucotte qui auraient, selon certains, blessé la Foi et la Science et contre lesquelles d'aucuns ont voulu mettre en garde leurs lecteurs en publiant l'article de Saillard... Il affirme d'abord :

1. La Sainte Tunique a bien appartenu à Jésus de Nazareth et date donc bien du I^{er} siècle de notre ère. (Les témoignages à ce propos abondent...)

¹² M.-C. van Oosterwyck-Gastuche, *Le radiocarbone face au Linceul de Turin*, Paris, Éd. F.X. de Guibert, 1999.

Cf. le chapitre « Bonnes données de Russie » et suivants.

2. Le sang dont elle est imprégnée est le vrai sang du Christ. (La présence de sang sur la Sainte Tunique est connue depuis bien longtemps. Il n'est pas décelable à l'œil nu mais les très belles photographies-radiographies de Gérard Cordonnier dans l'infrarouge l'ont fait clairement apparaître; elles datent de 1934 !)

3. Son tissu est contaminé par de la calcite, ce qui fausse son âge radiocarbone. (Comme je l'ai déjà dit, je pense comme lui mais j'ai d'autres arguments¹³.)

Gérard Lucotte est généticien et professeur d'hématologie à l'Institut d'Anthropologie moléculaire de Paris. Sa compétence dans ces domaines est indubitable. Il dispose de l'appareil très sophistiqué dont j'ai parlé plus haut, qui lui permet d'examiner ses échantillons à de forts grossissements et de déterminer qualitativement leur composition chimique. Je ne suis vraiment pas sûre que Saillard le connaisse. Cet appareil lui a permis de faire des découvertes très importantes sur le sang de la Tunique comme de certifier que **ce sang appartient bien à un humain de sexe masculin de groupe sanguin AB** (un groupe rare qu'on retrouve sur le Linceul de Turin et sur le *Sudarium* d'Oviedo) dont il identifie le génome à partir de traces d'ADN retrouvés dans ses globules blancs¹⁴. L'homme est de race sémite. C'est plus précisément « *un juif ancien oriental* », comme l'était certainement le Christ.

Toutefois la position du Pr Lucotte est complexe. Pour celui qui a confié au Dr Jean-Maurice Clercq : « *Je vois toute la Passion à travers le microscope* », le propriétaire de la Sainte Tunique est bien Jésus de Nazareth, mais celui-ci n'est nullement « *Dieu, fils de Dieu, né de la Vierge immaculée* » comme le

¹³ Les scientifiques ont observé que les âges C 14 des eaux de nappe et de la calcite sont toujours très anciens. Il en va de même de ceux des stalactites et stalagmites actuelles, datées de milliers d'années B.P. (*Cave effect*), ce que les radiocarbonistes expliquent par leur genèse à partir de solutions ayant traversé ces strates calcaires très âgées.

¹⁴ Et non dans le sang comme le dit Saillard.

disent les Écritures. Il n'est qu'un pauvre humain comme les autres et « *filz biologique de Joseph* ».

La preuve ? Le professeur a retrouvé dans son ADN le couple XY; or le chromosome Y est toujours transmis par le père ! Le vrai problème est que Lucotte, qui se dit « nestorien », n'a apparemment pas (encore) reçu la grâce de croire aux dogmes de l'Église. Il n'est ni le premier, ni le dernier dans ce cas. Malheureusement, il va se servir du prestige dont sont auréolées ses déterminations qu'il présente sans scrupule excessif comme « rigoureusement scientifiques », pour ridiculiser la Religion catholique. Il dose habilement ses discours selon le public auquel il s'adresse, se fait pieux avec les chrétiens et moqueur avec les agnostiques. Je vais citer Jean-Maurice Clercq, **docteur en chirurgie dentaire qui, dans un livre remarquable¹⁵, a analysé les découvertes du Pr Lucotte et prouvé scientifiquement que ses observations ne l'autorisent nullement à extrapoler à partir de ses travaux de cette façon et, notamment, que rien ne lui permet d'écarter la transmission miraculeuse de ce chromosome « par l'opération du Saint Esprit¹⁶ ».**

Les observations de Lucotte au microscope électronique à balayage ont montré que « les globules rouges sont extrêmement nombreux et dans un état de conservation remarquable ». Leur état d'altération « prouve, et cela de manière formelle, que ce sang provient d'un individu qui a subi une situation traumatique extrêmement importante ».

¹⁵ Dr Jean-Maurice Clercq, *Les grandes reliques du Christ. Synthèse et concordance des dernières études scientifiques*, Paris, Éd. F.-X. de Guibert, 2007, 160 p.

¹⁶ Il semblerait incongru, dans les desseins de la Providence, que parmi les témoignages donnés à notre époque par la Sainte Relique, apparaisse autre chose que la paire de chromosomes XY. La paire XX ne manquerait pas d'être supposée marquer la signature d'une parthénogenèse, courante dans certaines espèces animales. Son apparition, pour fortuite qu'elle serait, reléguerait le miracle au rang d'un mystère que la science ne manquerait pas d'élucider un jour... et justifierait même les tentatives de clonage parthénogénétique menées à l'heure actuelle ! D'autre part, le Christ ayant choisi de s'incarner dans « *un juif ancien oriental* », il était normal qu'il en présentât les caractéristiques complètes. Or Lucotte refuse de communiquer les éléments de réponse qu'il détient.

Lucotte a encore retrouvé « des hématies déchirées ayant perdu leur hémoglobine. Cela semble signifier... la sueur de sang de l'agonie de Gethsémani décrite dans Saint Luc ».

L'étude par Lucotte des résidus du sac d'aspirateur d'Isabelle Bédât (qui a dépoussiéré la Tunique en 2004) et qu'il a réussi à se procurer, lui aurait révélé que celui qu'il traite de haut et appelle familièrement « Jésus »: « *se rasait une fois par semaine, était opiomane, avait des morpions et son sang trahirait une dégénérescence génétique particulière aux juifs d'Afrique du Nord, la "fièvre méditerranéenne familiale" ».*

Souvenons-nous cependant que le Porteur de la Tunique a été soumis, au cours de trop longues heures, à une promiscuité où l'hygiène personnelle devait laisser à désirer! Enfin, le Pr Lucotte a-t-il raison d'attribuer à une imperfection de la nature humaine du Christ la tare qu'il dit avoir détectée dans le sang trouvé sur la Tunique, alors qu'il y a décelé la trace de traumatismes gravissimes, très significatifs du déroulement de la mission du Fils incarné?

Rappelons encore que Lucotte est le seul à posséder ces échantillons tirés d'un sac d'aspirateur qu'il garde jalousement, ne montre à personne et qu'il refuse toute tentative de discussion ou d'éclaircissement à leur sujet. Une telle attitude ne peut que décourager les vrais scientifiques.

Maintenant je me pose une question : est-il possible qu'au bout de **vingt ans**, alors que tout un chacun a compris que **l'âge médiéval radiocarbone du Linceul a précisément été « fabriqué » par les ennemis de la Religion, qu'il est même l'argument décisif - ET LE SEUL - contre l'authenticité de la Relique**, un scientifique qualifié comme Saillard défende encore **le caractère infaillible de la datation radiocarbone**, cette même date qui sert à ruiner l'authenticité de la relique ? **C'est pour moi une énigme !**

Or vingt ans après, j'assiste au spectacle rare des propres auteurs de la datation médiévale la mettant en doute aujourd'hui ! **C'est pour moi une autre énigme.**

Notre époque serait donc bien celle, annoncée dans les prophéties, de l'apostasie générale et de la confusion des esprits, de la fausse science, des « *faux docteurs pleins d'hypocrisie, marqués au fer rouge dans leur propre conscience* » (1 Tm 4, 2). On ne peut nier que ce sont là les caractéristiques de bien des radiocarbonistes, comme j'ai pu le constater et comme je le relate dans mon ouvrage. Que Saillard soit toujours de leur côté malgré les preuves accumulées de leur imposture, me navre.

À propos des causes susceptibles d'avoir rajeuni le tissu de la Tunique, j'apporterais une dernière remarque : cet antique tissu de laine est resté au contact d'un support de satin blanc depuis le début du XIX^{ème} siècle jusqu'en 2004, époque où la restauratrice, Isabelle Bédât, l'en a débarrassé, ayant remarqué avec surprise que ce tissu relativement récent était beaucoup plus altéré que la Tunique. Faudrait-il expliquer le rajeunissement de celle-ci par le contact prolongé avec ce satin? Si tel était le cas, ce support ayant perdu du C14, son âge aurait vieilli. Cette hypothèse séduisante n'a pas été contrôlée, personne n'ayant jamais songé à dater ce satin. On croit pouvoir deviner pourquoi...

Pour terminer, remarquons que si l'authenticité de ces différentes reliques n'a pas d'importance aux yeux de la Foi, l'Église ne peut que se réjouir d'une étude scientifique qui serait enfin menée conformément aux règles de chaque discipline, dans le respect des données observées, sans que le résultat soit occulté ou biaisé par préjugé. Répétons-le : la Providence a doté notre époque des moyens pour faire « parler les pierres » et il paraît certain que « **les pierres parlent** »! Quand, parmi ces témoins, les plus fragiles s'expriment, ne laissons pas fausser leurs discours. Remarquons encore que si les méthodes d'investigation modernes appliquées aux trois grandes Reliques du Christ, ont confirmé point par point les caractéristiques minutieusement décrites dans les récits historiques, et cela jusqu'à l'échelle sub-microscopique, **aucune de leurs dates radiocarbone n'a délivré l'âge du I^{er} siècle et toutes se sont révélées différentes.**

Outre le célèbre 1260-1390! A.D. présenté en 1988 comme « verdict de la science » pour le Linceul de Turin et que l'un de ses propres auteurs, le Pr Ramsey, vient de mettre en doute au début de 2008, nous avons vu que les dates différentes mesurées sur le même échantillon de la Tunique d'Argenteuil à Gif (530-650 A.D.) et à Zurich (670-880 A.D.) prouvaient leur absence de signification chronologique.

Il en va de même des différentes dates qui ont circulé à propos du *Sudarium* d'Oviedo. Surgirent d'abord des déterminations venues de nulle part (de 500 à 1000 A.D). On finit par découvrir qu'elles provenaient de l'université d'Arizona. Vinrent ensuite celles presque identiques et « officielles » provenant de Toronto (679 A.D.) et d'Arizona (811 A.D.).

Toutes furent rejetées avec mépris par les Espagnols qui avaient accumulé preuves sur preuves de l'authenticité du *Sudarium*. Que dire d'indices troublants, laissant penser que ces âges ont été trafiqués par les laboratoires C14 pour faire croire à une fabrication frauduleuse: la date C 14 du Saint Suaire est celle de son arrivée à Lirey, celle du *Sudarium* proche de celle de son arrivée en Espagne et celle de Gif légèrement antérieure à la date de l'arrivée de la Tunique à Argenteuil. Rappelons que les radiocarbonistes ne font jamais allusion aux très nombreux examens réalisés par des équipes pluridisciplinaires, bénéficiant des techniques les plus pointues, examens qui ont surabondamment confirmé l'authenticité de ces reliques et donc la date du I^{er} siècle. La seule conclusion qu'on puisse déduire de ces études est que la méthode C 14 date faux. Oui, « les pierres parlent » et les tissus aussi. Et il est grand temps d'entendre ce qu'ils disent.

ANNEXE. Quelques réflexions à propos de la contribution de M. Saillard.

I- Contenu de cette contribution

Il écrit avec autorité, sans donner l'ombre d'une précision : « *La vieille explication* (pourquoi vieille ?) *de la datation très anormale du Saint Suaire par des dépôts divers* (quels dépôts divers?), *notamment lors de l'incendie de 1532... est insoutenable.* » Et en effet, Saillard reprend dans son annexe III la démonstration faite par le Pr Hall en 1989, souvent copiée, qui montre que, pour passer du I^{er} au XIV^{ème} siècle, le poids du contaminant ajouté doit être très élevé. Or ces calculs, fondés sur des estimations hypothétiques, ne tiennent pas compte des accidents subis par le tissu.

Saillard ne dit **rien** des résultats des tests thermiques réalisés à Moscou sur mes instructions et dont le premier, présenté à Rome en 1993 par le Dr Kouznetsov, avait révélé l'enrichissement important en C14 d'un lin originaire de Boukhara. Or, Saillard est muet sur cette expérience ainsi que sur celles réalisées plus tard à Moscou par Kouznetsov *et al.* qui ont révélé des possibilités d'enrichissements plus importants encore.

Il ne dit rien non plus des expériences semblables réalisées avec succès par le Dr John Jackson après le symposium de Nice en 1997. On se souvient qu'il y avait démontré – en se fondant sur l'équation d'Arrhénius, le B A, BA de la thermochimie – que l'équipe russe n'avait pas inventé ses résultats (ce que prétendait Salet qui ignorait cette équation). Jackson démontra encore brillamment à la conférence de Richmond en 1999 que, si l'on tenait compte du processus d'enrichissement par des contaminations proposé par Hall, Salet et d'autres, le poids nécessaire pour passer du I^{er} au XIV^{ème} siècle atteindrait une valeur proche de l'infini¹⁷, ce qui est évidemment absurde.

¹⁷ John P. Jackson *et al.* (1999) : *Of the scientific validity of the Shroud's radiocarbon date.* Proc. of the 1999 Shroud of Turin int.research conference, Richmond, VA, U.S.A., pp. 283-301.

Cependant, si l'on suivait les conditions décrites par Kouznetsov *et al.* notamment celles de sa publication de 1996¹⁸, **les taux de radiocarbone d'un tissu de lin s'enrichissaient dans des proportions considérables sans qu'on détecte de changement de poids.** J'ai attribué ce phénomène à une redistribution d'isotopes. Non seulement Jackson¹⁹ mais aussi Moroni, Barbesino et Bettinelli reproduiront au symposium de Richmond ce même type d'expériences avec des résultats positifs.

J'ai parlé de ces expériences dans mon ouvrage et les ai exposées aux *symposia* de l'AMSTAR à Dallas en 2001 et en 2005. Ces communications s'intitulent respectivement : « *Proof of the unreliability of the C14 mediaeval age obtained on the Turin Shroud* » (2001) et « *Attack of the Turin Shroud during the 1532 fire* » et sont publiées dans les *Actes* de ces congrès. L'AMSTAR et le groupe ASSIST sont les associations qui ont remplacé le STURP. Or, Saillard ne les cite pas.

Les chercheuses de Saclay qui ont effectué la datation de la Sainte Tunique, ont d'ailleurs reconnu que les dates radiocarbone qu'elles avaient mesurées n'étaient qu'indicatives. J.M. Devals²⁰ écrit, sans jamais citer leurs noms, – curieusement, elles sont les seules à n'avoir pas voulu signer leur expertise:

« Je constate d'ailleurs que les experts qui nous ont entourés n'ont jamais indiqué que la méthode était infaillible. Ils ont au contraire insisté, à différentes occasions, sur la nécessité d'une corrélation avec les déductions découlant des autres approches. »

Parmi ces autres approches, il ne faut pas oublier celles, historique et scripturaire, complètement négligées des spécialistes à l'origine de cette nouvelle datation.

¹⁸ Dmitri Kouznetsov *et al.* (1996) : *Effect of fires and biofractionation of carbon isotopes on results of radiocarbon dating of old textiles : the Shroud of Turin*; J. Archæological sc., n° 23, pp. 157-160.

¹⁹ John P. Jackson (2006) *Datation scientifique du linceul de Turin*. RILT n° 28, 29-38. Jackson obtint ici un enrichissement de 700 ans.

²⁰ J.M. Devals (2005) : *Une si humble et si sainte tunique*. Éd. F.X. de Guibert, p. 72. (J.M. Devals est le pseudonyme de Jean-Pierre Maurice, Sous-préfet d'Argenteuil à l'époque).

II - La déclaration du Dr Fontugne présentée par M. Saillard comme prouvant l'infailibilité du test au C 14.

Dans le paragraphe intitulé « Le sérieux du radiocarbone », où Saillard garantit l'infailibilité de la méthode, celui-ci relève que le Pr Lucotte aurait faussement cité M. Fontugne, lequel n'aurait pas écrit : « **le radiocarbone date faux, on le sait depuis quarante ans** ». Saillard, qui a interrogé Fontugne à ce sujet rapporte que celui-ci aurait dit : « **le radiocarbone date faux, on le sait depuis quarante ans, mais on sait le corriger** ». Il est amusant de constater que Lucotte a repris cette première citation de mon ouvrage, mais sans le dire²¹. Il est d'ailleurs coutumier du fait. On découvre, dans son ouvrage avec Marion, des « emprunts » qui portent sur des pages entières. J'ajoute que Saillard a certainement lu mon livre, car il l'interprète faussement avec une rare persévérance, toujours sans le citer ouvertement. Et, quand il affirme que « **Lucotte n'est sans doute pas responsable de cette troncature calomnieuse** », il me désigne à mots couverts.

Quelle importance après tout ? Car si Fontugne a réellement prononcé la seconde partie de la phrase, c'est bien une erreur majeure: il est certain que le radiocarbone date faux, la datation de la Sainte Tunique vient d'en apporter une nouvelle preuve et nous ne sommes pas au bout de nos surprises dans ce domaine. Toutes ces « corrections » surajoutées au fil des ans prouvent que la méthode est mauvaise.

Ainsi (contrairement à ce qu'avance Saillard), les spécialistes ont établi qu'il était impossible de déduire l'âge exact d'un échantillon à partir de la « **correction dendrochronologique** ». On sait aujourd'hui que ces « **âges calibrés** » dépendent de facteurs étrangers au temps, qui sont mal connus et qui varient considérablement.

²¹

Elle s'y trouve p. 349.

Et l'intérêt soudain manifesté par les chercheurs du monde entier pour les récentes découvertes du Pr Ramsey, d'Oxford, sur les réactions aboutissant à la production de quantités insoupçonnées de C14 dans la haute atmosphère, soulèvent de nouvelles questions au sujet de la fiabilité de la méthode.

Certes, les dates C14 ne sont pas toutes erronées. On cite volontiers l'âge C14 des manuscrits de la mer Morte, qui est bien celui qu'on escomptait, ce qui reste un succès indiscutable de la méthode de Libby. Mais n'oublions pas que ces manuscrits ont été conservés dans des grottes à l'abri de l'humidité et à température constante, contrairement au Linceul, à la Sainte Tunique et au *Sudarium* lesquels, bien que datant tout trois du I^{er} siècle de notre ère selon les témoignages historiques, présentent des âges radiocarbone différents. Les manuscrits qumrâniens n'ont pas connu d'accidents majeurs ni d'infestation par les microorganismes, comme ce fut le cas pour ces tissus et de bien d'autres échantillons présentant des âges aberrants. J'ajoute que, contrairement à ce qu'affirme Saillard, les datations sur tissus sont en général très mauvaises et que, si les âges des tissus utilisés comme témoins dans l'expertise du Linceul se sont révélés excellents, c'est qu'ils avaient été communiqués d'avance aux trois laboratoires.

III – Que penser de l'avis officiel à propos de l'identité de la Sainte Tunique ?

On trouve cet avis sur le site Internet : « **La Sainte Tunique d'Argenteuil** ». Les sous-titres de l'article sont significatifs : « **Légende, Histoire, Culte des reliques, Études scientifiques** ». Ce dernier paragraphe semble apporter la preuve de la fausseté de la Tunique :

« Des études réalisées par Sophie Derosiers, spécialiste des textiles anciens, et des analyses menées en 2004 au laboratoire de mesures du carbone 14 à Saclay, ont daté le tissage de la Tunique des VI-VIIe siècles de notre ère (entre les années 530 et 650 ap. J.C.) avec une probabilité de 95,4%.

Ces résultats ont été rendus publics par l'évêché de Pontoise en décembre 2004. »

Et, en conclusion :

« S'il est désormais exclu que la tunique d'Argenteuil soit du I^{er} siècle, elle n'en conserve pas moins une valeur historique certaine, en dehors même de sa dimension symbolique, comme le souligne Serge Pitiot, conservateur des Monuments Historiques. »

On sait que les examens opérés sur la Sainte Tunique, en 2004 ont été réalisés à l'initiative du Sous-préfet d'Argenteuil, à l'époque M. Jean-Pierre Maurice, avec la collaboration du C.E.A de Saclay pour la datation radiocarbone et celle du Laboratoire des Monuments Historiques dirigé par M. Serge Pitiot pour les autres analyses. Le tissage a été étudié par Sophie Derosiers et la laine par Brigitte Oger qui, toutes deux, **ont identifié une laine de mouton très ancienne. La teinture** a été examinée par Witold Nowick, lequel a identifié la **garance** et, contrairement à Lucotte qui avait désigné l'alun comme mordant, y a identifié le fer. Leurs rapports sont fort bien faits et, bien qu'aucun n'exclue une date du I^{er} siècle et une origine proche orientale, aucun ne l'affirme.

Serge Pitiot, qui a eu l'amabilité de me communiquer ces rapports, m'a embarrassée en me recommandant la confidentialité. Mais, les ayant retrouvés pratiquement *in extenso* dans l'ouvrage de Marion et Lucotte, je n'ai aucun scrupule à les citer à mon tour. On sait aussi que Pitiot et les radiocarbonistes n'ont pas assisté au colloque organisé par M. Wuermeling et auquel ils avaient pourtant été invités. J'ajoute que Pitiot, qui a lu mon livre selon des témoins, n'a jamais souhaité me rencontrer et ne m'a pas informé que ces résultats avaient été publiés en 2008 dans la revue *Monumental*.

À ma surprise, c'est le Maire d'Argenteuil, M. Philippe Doucet, qui m'en informa dans une lettre du 15 mai 2008, répondant à la mienne du 19 mars où je lui signalais les défaillances de l'expertise de 2004, notamment dans le domaine de la datation radiocarbone. J'avais notamment écrit:

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

« Les affirmations de la notice à propos de la fausseté de la relique (fondées en ordre principal sur les datations C14) sont loin d'être prouvées et les études récentes ont, tout au contraire, apporté la preuve de l'authenticité de ce vêtement. »

Le Maire d'Argenteuil me répondait :

« La datation effectuée en 2004 sur la Tunique d'Argenteuil a été réalisée avec une grande rigueur scientifique et en mobilisant les moyens les plus performants, disponibles à cette époque. Le 'principe de réfutabilité' défini par Karl Popper, gage de la rigueur scientifique, nous incite à regarder ces résultats avec sérieux et à les tenir pour justes, et ce jusqu'à preuve du contraire. »

Il résolvait le problème des dates différentes, déterminées à 95,4% de probabilité sur le même échantillon, en confirmant la date de Gif (entre 530 et 650 A.D.) et ajoutait cette phrase surprenante : *« d'ores et déjà, les parties non utilisées par le CEA, remises à Gérard Lucotte, spécialiste en anthropologie moléculaire, lui ont permis de confirmer la datation obtenue entre 670 et 785 » (?).*

On avait cru que ce dernier avait dit tout autre chose ! Notamment, que les caractéristiques qu'il avait découvertes sur le sang lui avaient permis de l'identifier comme appartenant au Christ! Et que la date qu'il avait fait mesurer à Zurich, située entre 670 et 880 A.D., loin de confirmer la date de Gif, l'avait invalidée!

C'est donc le Maire d'Argenteuil et non Pitiot qui m'a tenue informée des résultats de l'expertise de 2004 sur la Sainte Tunique et qui les a interprétés de façon plutôt inattendue du point de vue scientifique. C'est étrange...

Il faut remarquer que la présence de sang sur la Tunique, quoique identifiée depuis 1934 par G. Cordonnier, n'est pas signalée dans les rapports des Monuments Historiques, rapports ne mentionnant pas non plus les récentes découvertes du Pr Lucotte sur ce sang si particulier.

Il est vrai que, les spécialistes des Monuments Historiques s'étant abstenus de faire les tests destinés à détecter la présence de sang, ils ne pouvaient guère le retrouver.

On s'interroge sur les raisons qui ont poussé la direction des Monuments Historiques à négliger cette identification pourtant capitale. On peut aussi s'étonner que l'évêque du lieu, custode de la Relique, ait accepté d'emblée ces résultats, sans relever que le sang avait été mis en évidence lors d'expertises antérieures, sans tenir compte de ses caractéristiques extraordinaires découvertes par le Pr Lucotte, sans s'inquiéter de ce que les contaminations mises en évidence lors du colloque auraient pu en fausser l'âge et sans se soucier non plus qu'un même échantillon ait produit deux dates C14 différentes, toutes deux en contradiction avec les autres caractéristiques du vêtement qui, elles, certifiaient sa fabrication au I^{er} siècle.

IV – Mais l'Académie des Sciences ne croit pas non plus à la date médiévale.

Monsieur le Maire sait-il que son avis était d'avance démenti par l'Académie des Sciences (Paris), à l'appréciation de laquelle j'avais soumis mon ouvrage sur le radiocarbone ?

J'y avais notamment contesté la valeur de l'âge médiéval du Linceul – 1260-1390 AD – obtenu par un calcul statistique « exemplaire », selon ce qu'avaient proclamé à l'époque les radiocarbonistes.

La réponse de l'Académie signée par Pierre Perrier, délégué général du CADAS (Comité des Applications de l'Académie des Sciences, devenu Académie des Technologies)²², a confirmé mon intuition: **oui, l'âge médiéval du Linceul est faux**. Il a été déduit « *à partir de valeurs trop dispersées, en trop petit nombre* » et sur de « *fausses bases d'étalonnage* ». Voici quelques formules significatives de cette lettre :

²² Lettre de Pierre Perrier à Mme van Oosterwyck du 29.02.2000. Publiée notamment par Arnaud de Lassus avec le concours de M.-C. van Oosterwyck dans « L'imposture d'une datation. À propos du Linceul de Turin », *Action Familiale et Scolaire* n° 174 (2004), 31 rue Rennequin, 75017 Paris.

« On peut espérer que le pénible épisode de la fausse datation du Linceul puisse servir à ce que les médias... acceptent la notion d'incertain, que les experts acceptent de dire : « je ne sais pas parce que je n'ai pas de méthode de mesure adéquate .»

En conclusion : Perrier conclut que l'âge médiéval est faux et que la méthode de datation par le C 14 utilisée est inadéquate. Rappelons que, seule, une semblable datation s'opposait à l'authentification du Linceul.

Cette réponse date de l'an 2000. Elle a été présentée la première fois au symposium d'Orvieto, en 2000, puis à Dallas, en 2001, à Rio de Janeiro, en 2002, et je l'ai citée au colloque d'Argenteuil en 2005. Malheureusement elle fut ignorée. Pourquoi ?

V – Et le Pr Ramsey d'Oxford n'y croit pas non plus.

Cette position est d'autant plus inconfortable que le nouveau directeur du laboratoire de mesure du C14 d'Oxford, le Pr Christopher Bronk Ramsey, a émis dernièrement des doutes sur la fiabilité de la date médiévale déterminée en 1988.

« *Nous nous sommes peut-être trompés.* » a-t-il déclaré au micro de la BBC, au début de 2008, avis aussitôt répercuté par les médias. Au cours de la correspondance très intéressante que j'ai échangée avec le Pr Ramsey, j'ai constaté qu'il ne croyait pas non plus au « Verdict de la science » asséné en 1988, mais qu'il refusait toute vérification des calculs statistiques, tant ceux de *Nature* qui avaient servi à fonder l'âge médiéval, que ceux des statisticiens qui avaient prouvé qu'il était faux. Ce sophiste répondait le 8/12/08 à ma lettre du 7/12 où je demandais qu'il veuille bien contrôler ces calculs : « *...I anyway do not wish to devote a lot of time to arguments over the quoted precision of the 1988 measurement* » (...Je ne désire en aucune façon consacrer beaucoup de temps à contrôler les arguments sur la valeur des mesures de 1988), lesquelles seraient selon lui périmées

depuis l'avènement des nouveaux A.M.S. permettant de dater à 95,4% de probabilité.

Que devient le « Verdict de la Science » dans tout cela ? Gageons qu'il survivra, car il n'est pas question de ternir l'*aura* des radiocarbonistes. Tant de choses en dépendent... Mais, au moins, qu'on ne nous dise plus que ces déterminations ont été faites au nom de la vraie Science...

Journée du CEP à Paris, le samedi 27 mars

(9 h 15 – 17 h)

(Maison de La Salle, 78A rue de Sèvres, Paris 7^{ème})

Conférences de:

Claude Eon : *La face occulte des théories scientifiques*

**Adrien Loubier : *Du Concordat au Ralliement,
la culture du compromis***

**Claude Polin : *La vraie nature du totalitarisme
et de son hostilité à l'Eglise***

Jean-Pierre Moreau : *Le "terrorisme pastoral"*

Le déjeuner pourra être pris sur place: prix 15 €

(à réserver pour le 15 mars)

Participation: 21 €(12 €pour autres membres d'une même famille et cas particuliers: étudiants, chômeurs, etc.)

Il est souhaitable de s'inscrire pour assister aux conférences

La feuille d'inscription est téléchargeable sur le site:

le-cep.org

Renseignements et inscriptions possibles à:

s.cep@wanadoo.fr ou en téléphonant au 03 24 72 70 64

SOCIÉTÉ

«Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant.»
(P. Le Prévost)

Maurice Allais avait prévu la crise économique (4ème partie)

Les principes d'une réforme radicale du crédit¹

Philippe Bourcier de Carbon²

Résumé : Après avoir analysé les mécanismes spéculatifs qui ont conduit à la crise de 1929 comme à celle de 2008, (cf. *Le Cep* n°49), l'auteur en vient aux remèdes proposés par Maurice Allais, Prix Nobel d'économie. Ils s'articulent autour de deux principes fondamentaux: 1) La création de la monnaie doit relever de l'État, seul à même de maintenir cet outil au service du bien commun; 2) Les investissements à long terme doivent être financés par des emprunts souscrits pour une durée égale ou supérieure. Pour ce faire, il convient de dissocier les établissements financiers en trois catégories bien distinctes: banques de dépôt (assurant les paiements), banques de prêts (ne pouvant prêter plus qu'elles n'ont emprunté), banques d'affaires (investissant elles-mêmes les fonds dont elles disposent). Quant à la création monétaire, elle serait dévolue à une banque centrale chargée d'assurer une relative stabilité des prix.

Il est significatif que ces propositions sensées, faites par un homme hautement qualifié, ont été ignorées des pouvoirs publics, occultées par les médias et ont valu à leur auteur une radicale mise à l'écart depuis 1999. On comprend par là que Maurice Allais a donc mis à nu et dénoncé ainsi les ressorts du véritable pouvoir mondial.

¹ Cette partie, comme la précédente, correspond à une conférence donnée le 18 octobre 2009 à Paris lors d'un colloque sur *La responsabilité de la « Super classe mondiale » dans la Crise économique mondiale*, organisé par le Club de l'Horloge. Les chiffres placés entre crochets renvoient aux références bibliographiques listées en fin de communication.

² Démographe, Président de l'**AIRAMA**, *Alliance Internationale pour la Reconnaissance des Apports de Maurice Allais en Physique et en Économie*, <http://allais.maurice.free.fr/AIRAMA/Statuts.htm>

IV – Le démantèlement des réglementations sous l'influence des groupes de pression financiers anglo-saxons au cours des 20 dernières années : l'exemple du Glass-Steagall Act.

C'est sous la **pression dramatique des événements** que la réglementation put enfin être imposée au monde financier. Ce fut en effet dans le but de **mettre un terme aux vagues de panique bancaire qui, aux États-Unis, ruinaient de plus en plus de banques de prêts et de dépôts** (*commercial banking*, en anglais) au début de l'année 1933, et après les scandales des révélations des auditions de la Commission du Sénat US présidée par le Procureur **Ferdinand Pecora**, que le premier gouvernement Roosevelt put enfin obtenir du Congrès l'adoption **le 16 juin 1933 du second Glass-Steagall Act**, des noms d'un sénateur démocrate de Virginie, Carter Glass, ancien secrétaire au Trésor, et d'un représentant démocrate de l'Alabama, Henry B. Steagall, président de la commission Banque et Monnaie de la Chambre des représentants.

Par cette nouvelle législation était créée la *Federal Deposit Insurance Corporation*, ou *FDIC*, c'est-à-dire le système fédéral d'assurance des dépôts bancaires. Initialement de 10.000 dollars, et portée par la suite jusqu'à 100.000 dollars, la garantie accordée aux déposants, pour leur dépôt dans chaque banque, va permettre à ceux-ci de placer leur argent dans nombre d'établissements de taille réduite, stimulant ainsi la concurrence entre les banques.

Mais elle fut aussi indirectement à la source de la vague de faillites spectaculaires de nombreuses caisses d'épargne (*Savings and Loans* ou *S&L*) en 1989, car ces dernières avaient été au préalable hasardeusement "*déréglementées*" dès 1980-82 par l'Administration Reagan. Mais surtout, le Glass-Steagall Act distingue désormais pour la première fois **deux métiers bancaires séparés** :

la banque de dépôt (*commercial banking*), c'est-à-dire **les activités de prêts et de dépôts**,

la banque d'investissement (*investment banking*), c'est-à-dire **les opérations sur titres et valeurs mobilières,**

et les **déclare désormais légalement strictement incompatibles.** Les banques existantes doivent choisir d'abandonner l'un des deux métiers.

En conséquence, J.P. Morgan & Co choisit alors la banque commerciale. Mais des dirigeants mécontents de ce choix quittèrent l'établissement et fondèrent la banque d'investissement Morgan Stanley. Lehman Brothers ferma ses activités bancaires, ne restant que maison de titres, tandis que Chase et City abandonnèrent dès lors toutes deux les marchés financiers.

Les groupes de pression des financiers américains, **confrontés à la concurrence de leurs partenaires londoniens, alors nullement soumis à une telle réglementation,** n'eurent de cesse depuis cette époque d'obtenir du pouvoir politique l'abolition de cette législation. Ils parvinrent à leurs fins lorsque le Président Clinton, alors en fin de son second et dernier mandat, le fit abroger le 12 novembre 1999 par le Financial Services Modernization Act, dit Gramm-Leach-Bliley Act, **juste à temps pour permettre la fusion constitutive de Citigroup.**

V – Les principes de la réforme radicale du crédit proposée par Maurice Allais.

Maurice Allais énonce – après les avoir démontrés et après avoir répondu aux principales objections – les principes d'une réforme structurelle du système du crédit, du système financier et monétaire international, et du système des échanges commerciaux internationaux, **seuls à même d'interdire la réapparition d'une crise systémique semblable à celle qui menace à présent la prospérité et la liberté dans nos sociétés, voire dans le monde entier.**

Son diagnostic peut en effet se résumer ainsi (citation, [7]) :

*Le système actuel du crédit, dont l'origine historique a été tout à fait contingente, apparaît comme **tout à fait irrationnel**, et cela pour huit raisons :*

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

Sommaire

1. *la création (ou la destruction) irresponsable de monnaie et de pouvoir d'achat par les décisions des banques et des particuliers;*
2. *le financement d'investissements à long terme par des fonds empruntés à court terme;*
3. *la confusion de l'épargne et de la monnaie;*
4. *la très grande sensibilité du mécanisme du crédit actuel à la situation conjoncturelle;*
5. *l'instabilité foncière qu'il engendre;*
6. *l'altération des conditions d'une efficacité maximale de l'économie;*
7. *l'altération de la distribution des revenus;*
8. *et enfin l'impossibilité de tout contrôle efficace du système du crédit par l'opinion publique et le Parlement, en raison de son extraordinaire complexité.*

Au regard d'une expérience d'au moins deux siècles quant aux désordres de toutes sortes et à la succession sans cesse constatée des périodes d'expansion et de récession, on doit considérer que les deux facteurs majeurs qui les ont considérablement amplifiées, sinon suscitées, sont :

1. *la création de monnaie et de pouvoir d'achat ex nihilo par le mécanisme du crédit;*
2. *le financement d'investissements à long terme par des fonds empruntés à court terme.*

Il pourrait cependant être aisément remédié à ces deux facteurs par une réforme d'ensemble qui permettrait, sinon de mettre fin aux fluctuations conjoncturelles, tout au moins d'en réduire très considérablement l'ampleur.

Cette réforme doit s'appuyer sur les deux principes tout à fait fondamentaux suivants:

1. *La création monétaire doit relever de l'État, et de l'État seul. Toute création monétaire autre que la monnaie de base par la Banque Centrale doit être rendue impossible, de manière que disparaissent les*

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

Sommaire

« faux droits » résultant actuellement de la création monétaire bancaire;

2. *Tout financement d'investissement à un terme donné doit être assuré par des emprunts à des termes plus longs, ou tout au moins de même terme. »* Maurice Allais [7]

Les principes de la réforme du système du Crédit que propose Maurice Allais peuvent donc se résumer comme suit (citation, [7]) :

Cette double condition implique une modification profonde des structures bancaires et financières reposant sur la dissociation totale des activités bancaires telles qu'elles se constatent aujourd'hui, et leur attribution selon trois catégories d'établissements distincts et indépendants :

1. *des banques de dépôt* assurant seulement, à l'exclusion de toute opération de prêt, les encaissements et les paiements, et la garde des dépôts de leurs clients, les frais correspondants étant facturés à ces derniers, et les comptes des clients ne pouvant comporter aucun découvert ;
2. *des banques de prêt* empruntant à des termes donnés et prêtant les fonds empruntés à des termes plus courts, le montant global des prêts ne pouvant excéder le montant global des fonds empruntés;
3. *des banques d'affaires* empruntant directement auprès du public, ou aux banques de prêt et investissant les fonds empruntés dans les entreprises.

Dans son principe, une telle réforme rendrait impossible la création monétaire et le pouvoir d'achat ex nihilo par le système bancaire, ainsi que l'emprunt à court terme pour financer des prêts de terme plus long. Elle ne permettrait que des prêts de maturité plus courte que celle correspondant aux fonds empruntés.

Les banques de prêt et les banques d'affaire serviraient d'intermédiaires entre les épargnants et les emprunteurs. Elles seraient soumises à une obligation impérative :

emprunter à long terme pour prêter à plus court terme, à l'inverse de ce qui se passe aujourd'hui.

Une telle organisation du système bancaire et financier permettrait la réalisation simultanée de six conditions tout à fait fondamentales :

- 1. l'impossibilité de toute création monétaire ou de pouvoir d'achat en dehors de celle de la monnaie de base par les autorités monétaires ;*
- 2. la suppression de tout déséquilibre potentiel résultant du financement d'investissements à long terme à partir d'emprunts à court ou à moyen terme ;*
- 3. l'expansion de la masse monétaire globale, constituée uniquement par la monnaie de base, au taux souhaité par les autorités monétaires ;*
- 4. une réduction majeure, sinon totale, de l'amplitude des fluctuations conjoncturelles ;*
- 5. l'attribution à l'État, c'est-à-dire à la collectivité, des gains provenant de la création monétaire, et l'allègement en conséquence des impôts actuels ;*
- 6. un contrôle aisé par l'opinion publique et par le Parlement de la création monétaire et de ses implications.*

Cette réforme apparaît comme une condition nécessaire de survie d'une économie décentralisée et de son efficacité. »

Maurice Allais [7]

Maurice Allais propose donc de confier l'**exclusivité de la création monétaire *ex nihilo* à une Banque Centrale – indépendante constitutionnellement des pouvoirs politiques, son objectif statutaire constitutionnel étant de préserver la stabilité des prix**, c'est-à-dire une hausse des prix annuelle qui n'excède pas 2%, le rythme annuel de cette création monétaire étant calé sur le rythme de croissance du PIB réel.

Dans les pays développés, le rythme annuel de croissance de la masse monétaire, ainsi émis et contrôlé par une telle Banque Centrale, devrait être donc **de l'ordre de 4% par an**.

Un tel rythme représente donc une création monétaire annuelle globale dont la valeur est de l'ordre de 4% du PIB dans les pays développés.

C'est le produit de cette contre-valeur de l'ordre de 4% du PIB qui devrait être transféré à la collectivité, c'est-à-dire à l'État, par la Banque Centrale, et qui abonderait les finances et le budget publics, permettant une réduction correspondante des impôts, allégeant ainsi d'autant les charges des contribuables.

Aujourd'hui, la création monétaire par la Banque Centrale Européenne ne représente qu'une fraction très minoritaire de la création monétaire *ex nihilo* globale réalisée par le fonctionnement du crédit dans les établissements financiers privés européens, selon un rapport de l'ordre de 1 à 4; voire de 1 à 5. En outre, les règles de rétrocession théorique aux États membres et à la Commission de Bruxelles de la contre valeur en Euros de la création monétaire réalisée annuellement par la BCE sont rien moins que claires, le montant moyen global de cette contre-valeur étant de l'ordre de 150 milliards de \$ annuels (moins de 1% du PIB de l'Union Européenne).

Or aujourd'hui, l'essentiel de la création monétaire annuelle est réalisé par le mécanisme de la création monétaire *ex nihilo* résultant du fonctionnement actuel du système du crédit dans les établissements privés. C'est ainsi plus de 3% de PIB de l'Union européenne (plus de 500 milliards de US \$) qui, par cette création monétaire privée, sont chaque année appropriés et soustraits à la collectivité, par les divers acteurs privés de ce système du crédit en Europe, dont une partie notable par les propriétaires et porteurs de parts – dont les noms sont généralement inconnus du grand public – de ces établissements financiers privés.

La réforme du crédit ainsi proposée par Maurice Allais pour les raisons essentielles qui ont été exposées plus haut, supprimerait radicalement ce mécanisme financier de transfert de la richesse publique au bénéfice de personnalités privées: c'est assez souligner les formidables intérêts financiers privés auxquels le Prix Nobel d'économie français s'attaque, et c'est aussi mieux comprendre la vigilance de

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

l'ostracisme médiatique sans précédent, de la part de médias contrôlés par ces mêmes intérêts financiers, auquel il est en butte en France depuis dix ans !

VI – Le rejet et l'occultation systématique des propositions de réforme de Maurice Allais par le monde médiatico-politique en France.

Maurice Allais, publiait régulièrement depuis la fin des années 70 d'importants articles en France, dans la presse nationale, surtout depuis qu'il avait été distingué, sans partage, en recevant en 1988 le Prix Nobel de Sciences économiques. Son avis et ses commentaires sur les grandes questions économiques – comme il est bien normal concernant un économiste à la compétence mondialement reconnue – étaient alors sollicités par les journalistes et les rédactions des grands magazines.

Il publiait régulièrement, au cours des années 90, de grandes chroniques économiques, très appréciées des lecteurs, dans l'un des plus grands quotidiens national français du matin qui lui ouvrait alors largement ses colonnes.

Tout changea radicalement après la crise financière qui, partie d'Asie, frappa en 1997-1998 l'Amérique latine puis la Russie, et enfin les bourses européennes et américaines. Maurice Allais, dont la pensée avait révolutionné au cours des cinq dernières décennies la théorie de l'intérêt et de la dynamique monétaire³, avait pourtant depuis longtemps dénoncé l'instabilité structurelle du système monétaire et financier international, et même **démontré l'inéluctabilité de son effondrement systémique final.**

Nul ne peut en douter devant la montée de la mondialisation sauvage, et surtout de la dérégulation du système bancaire et financier, dérégulation que Maurice Allais stigmatisait alors sous le terme de « *chienlit laisser-fairiste* ».

³ Maurice Allais, *Économie & Intérêt*, cf. *infra* Bibliographie [2].

Allais, *L'Impôt sur le Capital et la Réforme Monétaire*, cf. *infra* Biblio. [3].

Allais, *Les Fondements de la Dynamique Monétaire*, cf. *infra* Biblio. [4].

Or cette mondialisation et cette dérégulation, conduites et accélérées depuis les années 80 par les principaux pays occidentaux, sous l'effet de l'action tenace et universelle des groupes de pression, anglo-saxons en particulier, sur les gouvernements occidentaux et les institutions internationales, ont été **justifiées par l'essor de sophismes économiques promus au rang de véritables « dogmes »** imposés désormais par l'instauration d'une véritable « *pensée économique unique* ».

Et c'est pourquoi, surtout à la fin des années 90, le Prix Nobel français a été amené à dénoncer publiquement, de plus en plus vigoureusement et explicitement, les dangers croissants de cette dérive létale, de nature à remettre désormais en cause les fondements mêmes de l'économie de marchés et du bien-être collectif occidental, voire même l'exercice de la démocratie, et **cela au profit d'une infime minorité de groupes internationaux et de leurs dirigeants.**

C'est ainsi que Maurice Allais publiait coup sur coup voici dix ans, en février et novembre 1999, sur ces deux sujets brûlants et complémentaires dans sa pensée, deux livres très explicites et destinés à un large public :

-La Crise mondiale d'aujourd'hui : pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires [7], et

-La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance : l'évidence empirique [8].

Et pour faire bonne mesure, **cet économiste défenseur acharné de l'économie libérale** de marchés (N.B.: avec un "s"), délivrait solennellement à l'UNESCO, le 9 avril 1999, son **testament spirituel [10] pour la défense de l'économie libérale authentique**, dans lequel il dénonça avec rigueur **la nocivité des absurdes sophismes économiques, qu'il appelle les « vérités économiques établies » justifiant désormais « la chienlit laisser-fairiste »**, monstrueux contre-sens économiques **imposés**

universellement - en dépit de l'obstination des faits - depuis vingt ans par les systèmes universitaires et médiatiques anglo-saxons aux opinions publiques occidentales, à leurs responsables politiques, comme aux institutions internationales ou européennes.

On doit constater que depuis ces dernières publications de 1999, c'est-à-dire **depuis dix ans**, Maurice Allais, pourtant seul Français Prix Nobel d'économie, est, **dans les faits, l'objet – en France en particulier – d'un véritable ostracisme objectif de la part des grands médias**, aucun de ses livres n'ayant en particulier fait nulle part l'objet d'un quelconque compte-rendu, **aucune rédaction et aucun journaliste ne sollicitant plus ses commentaires sur les sujets d'actualité relevant de son expertise** [sauf le magazine *Marianne*, n° 659 du 5-11 décembre 2009, pp.82-85: "Contre les tabous indiscutés"...].

Pire encore, les articles qu'il soumet depuis lors aux grands quotidiens nationaux sont rejetés quasi-systématiquement pour des motifs dilatoires. C'est ainsi **qu'il ne put communiquer aux Français les conclusions de ses expertises sur les causes du chômage et de la perte de croissance économique en Europe**, à l'occasion des débats nationaux sur les enjeux du traité constitutionnel européen, dont l'adoption était soumise au **référendum de mai 2005**.

Au grand effarement de cet économiste libéral, farouche pourfendeur du communisme, seul **le quotidien communiste *L'Humanité***, accepta alors – après bien des hésitations et des tractations – de lui ouvrir ses colonnes pour lui permettre d'exposer **librement** sa pensée et les conclusions de ses expertises sur le sujet, qu'il venait de résumer dans un petit livre destiné au grand public : *L'Europe en crise. Que faire ? Réponses à quelques questions. Pour une autre Europe* [9].

À propos de l'efficacité vigilante de cet ostracisme médiatique, il confia alors : « *Jamais je n'aurais pu imaginer que nous en étions déjà arrivés là en France !* »

La raison de cet état de fait surprenant ne peut être autre – outre la dénonciation vigoureuse et publique de « *la chienlit*

laisser-fairiste » – que l'énoncé clair des principes simples de la réforme du système actuel du crédit qu'il propose, lesquels – **en retirant aux particuliers et aux banques privées toute possibilité de création monétaire *ex nihilo* – couperaient l'infime minorité de groupes privés internationaux, qui en bénéficient actuellement, de la source même de l'immense influence et du pouvoir, croissant avec la mondialisation,** qu'ils exercent aujourd'hui sur les gouvernements légitimes et responsables, comme sur les institutions internationales.

Dans le constat de cet ostracisme médiatique surprenant, sinon indécent, dont Maurice Allais fait l'objet **depuis dix ans**, on doit même reconnaître une illustration et une confirmation factuelles et ironiques de la pertinence de ses analyses, comme de ses dernières dénonciations et de ses propositions de réforme.

VII – Conclusion : un an après l'effondrement du système financier international, tout continue comme avant, et la Crise mondiale se poursuit de plus belle et va se développer, à la satisfaction des seigneurs transnationaux de la *Super Classe mondiale*.

Cette dernière a déjà pris en otage, tout en la détruisant, l'ensemble de l'épargne mondiale réelle.

***A contrario*, depuis l'élection⁴ le 4 novembre 2008 de Barack Hussein Obama, 44^{ème} (et premier afro-américain) Président de l'histoire des États-Unis, la visibilité troublante, aux postes-clés du nouveau gouvernement américain, des cadres dirigeants de Goldman Sachs⁵, la rivale de la défunte**

⁴ Selon diverses analyses de sociologie électorale, la crise des *SubPrimes* ou des *Prêts immobiliers hypothécaires* américains, et les vagues de saisies judiciaires immobilières qui s'en suivirent, **lesquelles touchaient fortement l'électorat hispanique des États-Unis qui votait traditionnellement pour le parti conservateur** – saisies accélérées par la faillite spectaculaire de la *Lehman* – auraient déterminé au sein de cet électorat un basculement des voix en faveur du parti démocrate et de son candidat afro-américain Obama, basculement qui aurait assuré l'élection en novembre 2008 de ce dernier face au candidat républicain McCain.

⁵ Cette même **Goldman Sachs dont les cadres dirigeants s'apprêtent à recevoir 14,6 milliards de £** en honoraires et bonus, comme nous l'apprend

banque Lehman Brothers sur les marchés financiers internationaux, ne peut qu'apporter une confirmation spectaculaire aux dénonciations, formulées par Maurice Allais, de l'immense pouvoir que **des groupes et établissement financiers privés** peuvent tirer de leur faculté actuelle de **création monétaire *ex nihilo***, et de l'influence déterminante que ce pouvoir leur permet d'exercer **désormais ostensiblement et directement sur les responsables légitimes des pouvoirs politiques et médiatiques** des démocraties occidentales.

Les pratiques de la Banque Goldman Sachs et de ses dirigeants ont fait du reste en **juillet 2009** l'objet d'un article très précis et très documenté de 50 pages de la part du journaliste d'investigation **Matt Taibbi** dans le magazine new-yorkais influent *Rolling Stone*, article très remarqué qui a fait sensation à New-York et à Washington en qualifiant Goldman Sachs de « **Grande Machine à Bulles des États-Unis** », après avoir retracé les carrières spectaculaires de ses dirigeants et exposé leurs pratiques **jamais sanctionnées depuis 1929** [14].

En outre, les récentes réunions successives très médiatisées, à Londres ou aux États-Unis, du G8 et du G20, depuis 2008 apportent la **confirmation spectaculaire de l'impuissance totale**, actuellement manifeste, des dirigeants politiques à **imposer aux dirigeants financiers de réels principes de régulation susceptibles de mettre un frein à leurs pratiques financières qui furent à la fois à l'origine de la crise, comme de l'essor irrésistible de leur spectaculaire pouvoir actuel.**

Dans le monde de la finance tout continuera donc – et de plus belle – en 2010 comme avant, au grand soulagement des

le *Daily Mail* du 14 octobre 2009 : <http://www.dailymail.co.uk/news/article-1219345/Goldman-bankers-pocket-pound-500k.html>

Et l'on apprend en outre que pour cette année 2009, les 23 plus importants établissements financiers s'apprêtent à distribuer à leurs cadres dirigeants la somme record en bonus de **143 milliards de US \$, battant ainsi le record des 130 milliards de US \$ que le mêmes avaient obtenus en bonus avant l'éclatement médiatique spectaculaire de la Crise en 2008.**

Tout va donc de mieux en mieux – merci pour eux! – pour les seigneurs transnationaux actuels de la *Super-classe mondiale*.

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

Sommaire

seigneurs de la « *Super classe mondiale* » qui tirent l'essor irrésistible de leurs pouvoirs mondiaux actuels d'abord de la faculté sans cesse plus large de la création monétaire *ex nihilo* par le système actuel du crédit dans un cadre mondial enfin dérégulé, puis des excès auxquels ils croient pouvoir continuer sans frein à se livrer, quels qu'en soient les coûts pour la collectivité!

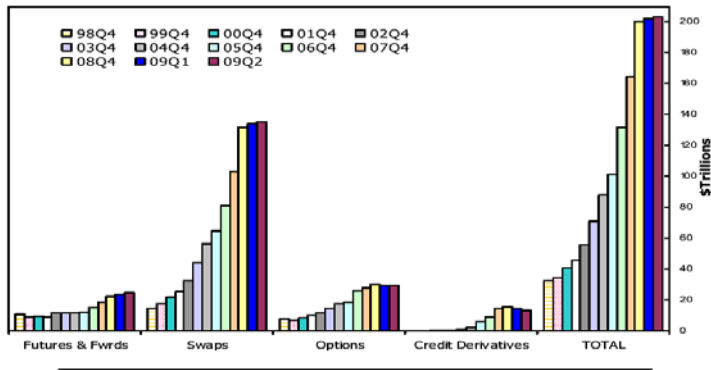
Pour s'en convaincre, il suffit de consulter, ainsi que nous y invite un internaute particulièrement pertinent⁶, les dernières statistiques financières officielles publiées par l'OCC (*The Office of the Comptroller of the Currency*), l'organisme de tutelle des banques, de l'Administration fédérale des États-Unis à Washington, statistiques financières curieusement largement ignorées des grands médias.

Or, cet organisme officiel de l'Administration fédérale des États-Unis vient en effet de publier et de mettre en ligne deux rapports [11] et [12] qui sont **en totale contradiction avec les discours lénifiants ambiants, véhiculés en ce moment par les médias.**

Tableau 1: Produits dérivés par catégories
(toutes banques confondues, en milliers de milliards de \$ US)
4^e trimestre de 1998 à 2008, et 1^{er} et 2^e trimestres 2009

Source : Deuxième rapport trimestriel 2009 de l'OCC
US Federal Administration (p. 10)

⁶ Gilles Bonafi, <http://gillesbonafi.skyrock.com>



Derivative Contracts by Product (\$ Billions)*

\$ in Billions	98Q4	99Q4	00Q4	01Q4	02Q4	03Q4	04Q4	05Q4	06Q4	07Q4	08Q4	09Q1	09Q2
Futures & Forwards	10,918	9,390	9,877	9,313	11,374	11,393	11,373	12,049	14,877	18,967	22,512	23,579	24,704
Swaps	14,345	17,779	21,949	25,645	32,613	44,083	56,411	64,738	81,328	103,090	131,706	133,862	135,602
Options	7,592	7,361	8,292	10,032	11,452	14,605	17,750	18,869	26,275	27,728	30,267	29,916	29,714
Credit Derivatives	144	287	426	395	635	1,001	2,347	5,822	9,019	15,861	15,897	14,607	13,440
TOTAL	32,999	34,817	40,543	45,386	56,074	71,082	87,880	101,478	131,499	165,645	200,382	201,964	203,460

On peut ainsi apprendre que **le marché des produits dérivés continue à croître** (p. 10 dans le rapport, tableau 1 ci-dessus) mais, de plus, qu'il est presque **totalemt contrôlé par cinq banques américaines**:

JP Morgan Chase
 Goldman Sachs
 Bank of America
 Citibank
 Wells Fargo

pour **un montant dépassant les 200 000 milliards de dollars** (on parle en trillions), c'est-à-dire près de quatre fois le PIB mondial (voir tableau 2 [ci-dessous] p. 12)!

Ces cinq banques privées américaines contrôleraient donc aujourd'hui à elles seules, selon ce rapport officiel, un marché de produits dérivés toujours en croissance représentant 4 fois le PIB mondial (voir les montants exacts [11] page 22 dans ce rapport) :

Pour mieux faire comprendre au lecteur la signification d'un tel chiffre, il suffit de lui rappeler que, dans le monde entier,

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

Sommaire

l'ensemble des « *épargnes vraies* », c'est-à-dire résultant effectivement de l'abandon à court terme d'un véritable pouvoir d'achat obtenu en rémunération d'un bien réel, d'une création de richesse réelle, ou d'un service économique réel, représente à peine 4% du PIB nominal mondial réel, épargne dont la valeur peut aujourd'hui globalement être estimée à **environ 2.000 milliards de dollars US actuels**.

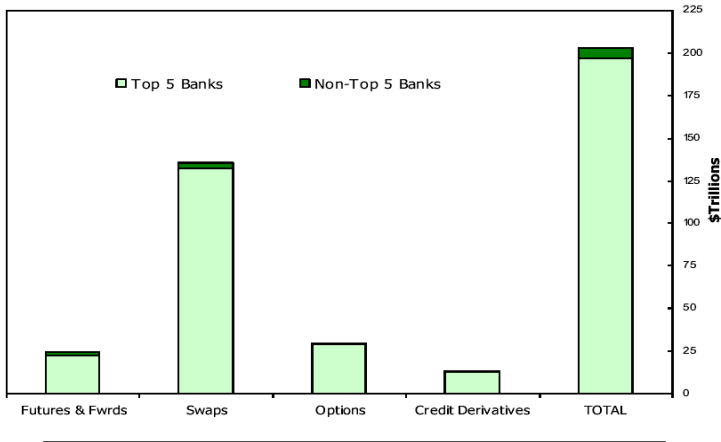
Il existe donc aujourd'hui sur les marchés financiers un rapport de l'ordre de 1 à 100 entre d'une part les épargnes mondiales économiquement authentiques et d'autre part le volume des « *faux droits* » potentiels créés *ex nihilo*, qui circulent sur le marché des produits financiers virtuels, émis et contrôlés actuellement par les seules cinq banques privées américaines citées plus haut.

C'est dire que les dirigeants de ces établissements financiers ont dans les faits désormais « *pris en otage* » l'ensemble de l'épargne réelle du monde, dans le même temps qu'ils la massacrent.

Mais – paradoxalement – cette extraordinaire situation leur confère un pouvoir aujourd'hui irrésistible sur les dirigeants politiques et médiatiques des grandes démocraties, en même temps qu'elle explique l'essor fulgurant de ce pouvoir.

Tableau 2: Produits dérivés émis par les banques commerciales

Source : Deuxième rapport trimestriel 2009 de l'OCC
US Federal Administration (p. 12)



Concentration of Derivative Contracts (\$ Billions)*

	\$		%		\$		%	
	Top 5 Bks	Tot Derivs	Non-Top 5 Bks	Tot Derivs	All Bks	Tot Derivs	All Bks	Tot Derivs
Futures & Fwrds	22,670	11.1	2,034	1.0	24,704	12.1	12.1	12.1
Swaps	132,513	65.1	3,090	1.5	135,602	66.6	66.6	66.6
Options	28,809	14.2	904	0.4	29,714	14.6	14.6	14.6
Credit Derivatives	12,546	6.2	894	0.4	13,440	6.6	6.6	6.6
TOTAL	196,538	96.6	6,922	3.4	203,460	100.0	100.0	100.0

L'explosion véritablement effarante de ce quotient entre les volumes de ce que l'on pourrait appeler celui de la « *finance réelle* » ou « *la finance saine* » d'une part, et celui de la « *finance virtuelle* » ou de « *la finance toxique* » sur les marchés d'autre part, a été en effet littéralement « *déchaînée* » à partir de la dérégulation totale des marchés financiers, obtenue des pouvoirs politiques et parlementaires et parachevée à partir des années 2000.

Par ailleurs, enfin, le second rapport [12] de l'OCC, qui porte sur les derniers développements de crise des prêts hypothécaires (*Subprimes*) aux États-Unis, **dément totalement l'idée d'une « fin de la crise » propagée actuellement par les grands médias.**

En effet, il y est prouvé que 11,4 % des prêts hypothécaires ne sont toujours pas remboursés et que les saisies immobilières ont augmenté de 16,9 % par rapport au premier

trimestre de cette année ([12] tableau page 8) avec **11 600 saisies actuelles par jour!**

Le rapport de juin 2009 sur les sans-abris nous rappelle que ce ne sont pas 11 600 saisies qu'il faut retenir, mais **11 600 familles jetées à la rue chaque jour**, ceux qu'il nomme « *les oubliés de la crise* »: <http://nationalhomeless.org/advocacy/ForeclosuretoHomelessness0609.pdf>

Il est intéressant de noter que, selon le *Telegraph* de Londres, la plupart de ces maisons seraient **désormais détruites**. <http://www.telegraph.co.uk/finance/financetopics/financialcrisis/5516536/US-cities-may-have-to-be-bulldozed-in-order-to-survive.html>

La situation des USA semble tellement grave, souligne notre internaute Gilles Bonafi, que la **Wegelin & Co, la plus ancienne banque suisse, fondée en 1741**, a demandé récemment [13] et pour la première fois à ses clients de se retirer désormais du marché US, dans un document intitulé « *L'adieu à l'Amérique* ».

La crise mondiale n'est donc nullement finie, elle **va au contraire se développer encore largement au profit des nouveaux seigneurs transnationaux de la Super Classe mondiale**, et ses plus « *beaux* » jours sont – hélas pour les populations du monde – encore devant elle !

Qui pourra l'arrêter ? Dieu seul le sait!

Bibliographie sommaire:

(N.B. les références [1] à [7] figurent dans Le Cep N° 49)

[1] – George Soros, *La vérité sur la Crise financière*, Paris, Denoël, 29 août 2008.

[2] – Maurice Allais, *Économie & Intérêt*, 800 pages, 1ère édit. en deux t., Paris, Imprimerie nationale, 1947; réédit. en un seul t., 1175 pages, en mai 1998, à Paris, Éd. Clément Juglar, augmentée d'une nouvelle Introduction de 265 pages, et de 111 pages d'appréciations publiées portant sur la 1ère édit.

[3] – Allais, *L'Impôt sur le Capital et la réforme monétaire*, Paris, Éd. Hermann, 1977, 370 pages; 2de édit., Hermann, 1988.

- [4] – Allais, *Les Fondements de la Dynamique Monétaire*, Paris, Éd. Clément Juglar, 2001, 1302 pages. Cet ouvrage reprend les principales contributions de l'auteur depuis 1952.
- [5] – Allais, *Pour l'Indexation*, Paris, Éd. Clément Juglar, 1990, 184 pages.
- [6] – Allais, *Pour la Réforme de la Fiscalité*, Paris, Éd. Clément Juglar, août 1990, 131 pages.
- [7] – Allais, *La Crise mondiale d'aujourd'hui : pour de profondes réformes des institutions financières et monétaires*, Paris, Éd. Clément Juglar, février 1999, 237 pages.
- [8] – Allais, *La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance : l'évidence empirique*, Paris, Éd. Clément Juglar, novembre 1999, 647 pages.
- [9] – Allais, *L'Europe en crise. Que faire ? Réponses à quelques questions. Pour une autre Europe*, Paris, Éd. Clément Juglar, décembre 2005, 181 pages.
- [10] – Allais, *La Mondialisation, le chômage et les impératifs de l'humanisme*, « Science et Humanisme » Un siècle de Prix Nobel, UNESCO, Paris, 9-10 avril 1999.
- [11] – OCC, Office of the Comptroller of the Currency. Administrator of National Banks: *OCC's Quaterly Report on Bank Trading and Derivatives Activities, Second Quarter 2009*, Washington, august 2009.
<http://www.occ.gov/ftp/release/2009-114a.pdf>
- [12] – OCC, Office of the Comptroller of the Currency. Administrator of National Banks, US Department of of the Treasury: *OCC and OTS Mortgage Metrics report*, Washington, August 2009.
<http://www.occ.treas.gov/ftp/release/2009-118a.pdf>
- [13] – Banque Wegelin & Co. : *L'adieu à l'Amérique*, 24 août 2009, Genève, Suisse.
http://www.wegelin.ch/download/medien/presse/kom_265fr.pdf
- [14] – Matt Taibbi, *The Great American Bubble Machine : From tech stocks to high price gas, Goldman Sachs has engineered every major market manipulation since the Great Depression and they're about to do it again*, National Affairs, Rolling Stone, july 9-23, 2009, pp. 52-101.

Cf. sites internet:

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

Sommaire

http://www.rollingstone.com/politics/story/29127316/the_great_american_bubble_machine

http://www.rollingstone.com/politics/story/28816321/inside_the_great_american_bubble_machine

http://www.dailymotion.com/video/xa58de_explications-goldman-sachs-13_news

http://www.dailymotion.com/video/xa581u_explications-goldman-sachs-23_news

http://www.dailymotion.com/video/xa57qp_explications-goldman-sachs-33_news

*

*

*

Offre d'emploi¹

Profil du poste

Au sein d'une entité à taille humaine, vous êtes responsable du management d'une équipe.

Vous aurez à gérer d'abord un projet et bientôt vous en conduirez plusieurs, jusqu'à dix et au-delà.

Vous faites preuve d'écoute et de psychologie envers vos collaborateurs et collaboratrices qui dépendent à 100% de vous en début de carrière.

Vous gérez leurs apprentissages (notamment le problème fondamental de la langue parlée) et leur formation continue ainsi que leurs stages de développement.

Vous gérez tous les approvisionnements, leur qualité et ceci sans rupture de stock et dans la limite des budgets disponibles

Vous êtes responsable de la sécurité et de la santé physique et mentale de votre équipe.

¹ Cette "offre d'emploi" est publiée avec l'aimable autorisation du « salon beige », <http://lesalonbeige.blogs.com>

Vous gérez et dénouez avec tact les tensions de l'activité quotidienne.

Vous gérez un emploi du temps complexe et variable.

Votre activité générera de nombreux déplacements quotidiens.

Vous savez faire preuve de pédagogie et d'imagination.

Vous êtes responsable de la maintenance et du bon entretien des locaux qui vous sont attribués.

Vous savez incarner les valeurs d'écoute, de sensibilité, d'harmonie et de patience,

Vous avez une approche globale des problèmes et du recul face aux difficultés.

Vous faites face aux revendications et négociez des compromis adroits.

Vous savez créer des liens sociaux variables et durables.

De la qualité de votre management dépendront fortement vos résultats présents et futurs.

Vous prenez des risques mesurés quand ils sont nécessaires.

N.B. Votre poste, pourtant essentiel à la bonne marche de l'entreprise, ne sera pas reconnu ni valorisé socialement.

Horaires : 3 x 8 heures par jour, vacances, dimanches et jours fériés compris.

Rémunération : néant

Particularité : métier non reconnu par l'INSEE

Dénomination du poste : mère au foyer.

*

*

*

BIBLE

La création de la femme et l'institution de la famille*

Jean-Marc Berthoud

Présentation : L'auteur a longuement réfléchi sur la notion de création divine, avec tout ce que cette idée implique à l'égard de la science, de la morale et de la société. De là une intense activité menée notamment dans le cadre de l'*Association Création, Bible et Science* et de l'*Association vaudoise de Parents chrétiens*. Il scrute ici les richesses contenues dans le récit de la création d'Ève, avec ce qu'elles apportent concernant la nature, la mission et la dignité propre de la femme auprès de son époux. On pressent sur cet exemple comment la vision chrétienne du monde, en accueillant scrupuleusement l'intégralité du message biblique, pourrait renouveler en profondeur nos sociétés. Car la mission que Dieu a tracée pour l'homme et pour la femme est inévitablement plus belle, plus subtile et plus fructueuse que les séduisants mirages déployés devant nos yeux par le Tentateur.

Selon le récit de la *Genèse*, il semble que les animaux – poissons, oiseaux, bêtes, mammifères – furent créés par couple, mâle et femelle, en une seule action créatrice divine. Il n'en fut pas ainsi pour l'homme et la femme. Leur création donna lieu à deux actions distinctes, dont témoignent les deux récits de la création.

En ce qui concerne l'homme, Adam, il fut d'abord façonné par Dieu à partir de la poussière de la terre, comme un potier pourrait lui-même façonner un pot de l'argile. Puis, dans une seconde action, Dieu lui insuffla la vie, et ce corps inanimé, devint alors une âme vivante, un être animé façonné à l'image et à la ressemblance du Créateur, Père, Fils et Saint-Esprit (Gn 1, 26-29). Dans un premier temps, l'homme Adam fut créé seul, sans

* Repris de *Création, Bible et Science*, Lausanne, l'Âge d'Homme, 2008, pp.97-114.

compagne, et en cela sa création fut différente de celle des autres êtres animés.

L'Éternel Dieu dit : « Il n'est pas bon que l'homme soit seul ; je lui ferai une aide qui sera son vis-à-vis. » (Gn 2, 18)

La création de cette *aide* qui sera son vis-à-vis, ou selon la traduction du chanoine Osty, de celle *qui lui soit assortie*, sera l'acte final, définitif, de l'œuvre créatrice de Dieu. Le mot ici traduit par *dit* peut aussi bien se traduire par *réfléchit*. Nous avons vu qu'en ce qui concerne la création de l'homme, Dieu s'arrêta pour considérer – il s'agit d'une réflexion entre les membres de la Sainte Trinité – sur l'œuvre nouvelle qui allait maintenant être accomplie. Le texte de la *Genèse* nous parle ici d'une délibération divine :

Faisons l'homme à notre image. (Gn 1, 26)

Il en fut de même pour la création de la femme.

Pour la création de l'homme et de la femme, Dieu procéda de la même façon : il dit ou réfléchit, c'est-à-dire : il prépara son œuvre, puis l'accomplit souverainement par un acte de création libre et efficace. Nous nous souvenons qu'après le sixième jour – car, dans le deuxième chapitre de la *Genèse*, nous nous trouvons toujours au sixième jour de la création – Dieu avait trouvé son œuvre tout entière (dont la création de l'homme et de la femme) *très bonne*. Nous avons également remarqué que Dieu avait créé l'homme de manière directe, à partir de la terre, sans l'intervention du moindre intermédiaire biologique. Ce fait, rappelons-le, rend intenable toute forme d'évolution de l'homme à partir d'êtres vivants inférieurs, qu'elle soit théiste ou matérialiste. Cette action immédiate de Dieu pour la création du genre humain est confirmée par la création de la femme. Car elle, comme Adam, fut formée par une action directe, souveraine et originale de Dieu.

Enfin, l'affirmation: *Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, démontre bien le caractère intrinsèquement social et politique de l'homme. Aristote a donc raison : l'homme est un animal politique,

lié par sa nature même à la vie de la cité. Il n'est aucunement cet individu coupé de toute relation sociale, cet atome isolé des autres atomes sociaux que l'anthropologie du siècle des Lumières a inventé en se modelant sur le schéma d'une nature *atomisée*, conception qui était celle des sciences physiques et humaines nouvelles de Descartes et de Vico, de Galilée et de Hobbes, de Rousseau et de Laplace. Non, l'homme est par sa nature même un être social.

Les relations sociales, dont nous voyons l'ébauche ici dans la structuration créationnelle de la première société humaine, la famille, font aussi intégralement partie de la nature de l'homme, de son essence. La famille humaine, père, mère et enfants (sans parler des grands-parents et des cousins), est elle-même le reflet de la Famille divine, Père, Fils et Saint-Esprit. C'est pour cette raison que le système des *droits individuels inaliénables* de l'humanitarisme moderne est radicalement faux. Et c'est pour cette même raison que le caractère social et communautaire de l'homme, dont la structure morale et légale est décrite dans ses principes par les Dix commandements, correspond si parfaitement à la nature de l'homme tel qu'il est créé par Dieu. Car l'homme ne fut pas créé pour demeurer seul. Enfin, l'intervention directe de Dieu, tant pour la création de l'homme que pour celle de la femme, démontre bien qu'aux yeux du Créateur les deux éléments complémentaires du genre humain sont d'une commune valeur.

Homme et femme, il les créa (Gn 1, 27).

Ainsi tous les deux sont faits à l'image même de Dieu.

Comment donc Dieu, qui créa toutes choses *très bonnes*, peut-il alors affirmer au sixième jour, entre le moment de la création de l'homme et celui où il façonna la femme : *qu'il n'est pas bon que l'homme soit seul* (Gn 2, 18) ? Comment donc cela peut-il se faire que la moindre chose dans son œuvre parfaite puisse ne pas être *bonne* ? Il ne s'agit pas ici de quelque chose qui en soi serait mauvais, comme ce sera le cas plus tard avec le premier péché.

Mais ce que Dieu déclare ici, c'est que son œuvre créatrice n'était pas encore parfaite, complète, entièrement accomplie. Pour que l'œuvre créatrice de Dieu atteigne à sa perfection, il lui manquait quelque chose.

Et ce qui manquait à la plénitude de la création, c'était une aide pour l'homme, une compagne qui soit pour lui un vis-à-vis, un complément indispensable, une épouse qui lui soit parfaitement assortie. C'est seulement **après** la création de la femme que pourra s'exprimer sans réserve l'entière satisfaction divine face à son œuvre créatrice maintenant devenue parfaite, complète, entièrement accomplie.

Dieu vit alors tout ce qu'il avait fait, et voici : c'était très bon.
(Gn 1, 31)

Notre texte revient maintenant en arrière, à la création des animaux, qui eut lieu au début du sixième jour, avant celle de l'homme. Le récit cherche à montrer à la fois la proximité de l'animal avec l'homme et l'immense distance qui les sépare. Notre temps qui, par un réductionnisme maladif, cherche à tout simplifier, ne retient que la première partie de cette affirmation : les ressemblances qui rapprochent les animaux de l'homme. Si l'on ne veut pas être tenu pour hérétique – ce mot signifie *choix* – il nous faut tenir ensemble tous les éléments de la révélation divine.

L'Éternel Dieu forma du sol tous les animaux des champs et tous les oiseaux du ciel. Il les fit venir vers l'homme pour voir comment il les appellerait, afin que tout être vivant porte le nom que l'homme lui aurait donné. L'homme donna des noms à tout le bétail, aux oiseaux du ciel et à tous les animaux des champs ; mais, pour l'homme, il ne trouve point d'aide qui fut son vis-à-vis.
(Gn 2, 19-20)

Ce texte montre, en effet, la ressemblance entre l'homme et les animaux, mais aussi leur dissemblance foncière. Regardons d'abord la ressemblance. Ce sont tous des êtres animés, des *âmes vivantes* tirées de la terre. Mais leur dissemblance est tout aussi forte. L'homme ne peut trouver une compagne, cette aide qui lui

manquait, parmi tous ces animaux que Dieu lui amène pour qu'il les nomme. Rappelons que, pour la Bible, le fait de nommer quelque chose ou quelqu'un confère à celui qui nomme une autorité sur la réalité nommée par lui. C'est un aspect capital du mandat créationnel que Dieu a donné à l'homme :

[...] *pour qu'il domine sur les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, sur le bétail, sur toute la terre et sur tous les reptiles qui rampent sur la terre.* (Gn 1, 26)

Ajoutons que ce pouvoir que détient Adam de nommer les animaux a aussi un caractère, à proprement parler, *scientifique*. Il ne s'agit aucunement de l'attitude épistémologique qu'on appelle en philosophie *nominaliste*, position qui postule qu'il n'existerait aucune relation réelle entre le nom donné par Adam et l'animal nommé. La possibilité d'une telle coupure entre la chose nommée et le mot employé pour la désigner, entre le langage et la réalité, ne viendra qu'avec le premier péché par lequel l'homme décidera arbitrairement de la différence entre le bien et le mal. Car, par le premier péché, l'homme choisit aussi de déterminer, contre le sens que Dieu donne à ses créatures, la signification des choses créées. Ceci le conduira à ne plus connaître avec précision (c'est-à-dire selon la Parole de Dieu) ce qui est bien et ce qui est mal. Car les choses créées par Dieu correspondent aux concepts divins, puisque c'est en fonction de ces idées qui sont en Lui que le Créateur les a façonnées. Comme le disait si souvent Cornelius Van Til, c'est ainsi qu'Adam donna aux animaux leurs noms d'après la pensée même de Celui qui les avait créés. En nommant les animaux, il arrivait tout naturellement à Adam de penser les pensées de Dieu après lui, si grande était sa communion intellectuelle et spirituelle avec son Créateur. C'est ici une des tâches capitales de l'homme régénéré : restaurer le langage des hommes, c'est-à-dire rétablir le rapport vrai entre les pensées dévoyées de l'homme révolté et celles de son Créateur d'une part, et de l'autre, les ramener à l'ordre des choses telles que Dieu les a créées au commencement.

Comme l'a si bien dit l'Apôtre Paul, texte que Thomas d'Aquin

se plaisait à citer en toute occasion :

Nous renversons les raisonnements (les faux noms) et toute hauteur (l'orgueil intellectuel et spirituel) qui s'élèvent contre la connaissance de Dieu, et nous amenons toute pensée captive à l'obéissance du Christ. (2 Co 10, 4-5).

Adam nommait très simplement les animaux que Dieu lui présentait. Étant sans péché et n'ayant encore aucune fausse pensée, il leur donnait des noms qui correspondaient très exactement à leur nature. Le nom qu'il prononçait correspondait à l'animal placé devant lui et en manifestait le caractère propre et unique. Face à la grandeur du premier homme, nous sommes poussés à nous écrier comme le psalmiste :

*Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui ?
Et le fils de l'homme, pour que tu prennes garde à lui ?
Tu l'as fait de peu inférieur à Dieu,
Et tu l'as couronné de gloire et de splendeur.
Tu lui as donné la domination sur les œuvres de tes mains,
Tu as tout mis sous ses pieds,
Les brebis comme les bœufs tous ensemble,
Et même les bêtes des champs,
Les oiseaux du ciel et les poissons de la mer,
Tout ce qui parcourt les courants marins.
Éternel, notre Seigneur !
Que ton Nom est magnifique sur toute la terre !
(Ps 8, 5-9)*

Mais bien que ces animaux pussent en quelque sorte devenir ses compagnons, même parfois ses amis, l'homme ne trouvait en eux aucune compagne qui pût lui correspondre, et cela ni dans le bétail (les animaux domestiques), ni dans les oiseaux du ciel, et encore moins dans les animaux des champs (les bêtes sauvages).

Alors (YHWH Élohim) l'Éternel Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme qui s'endormit ; il prit une de ses côtes et referma la chair à sa place. L'Éternel Dieu forma une femme de

la côte qu'il avait prise de l'homme et il l'amena vers l'homme.
(Gn 2, 21-22)

Dans ce bref récit qui nous décrit l'origine de la femme, nous voyons Dieu pleinement actif. Il est la cause unilatérale première de tout ce qui va se produire. En revanche, l'homme, est lui totalement passif. Il s'agit ici de l'acte créateur final de Dieu.

Après la création de la femme, Dieu se reposera pour toujours de toutes les œuvres qu'il avait créées.

Ainsi, Dieu avait amené l'homme dans le Jardin et lui avait présenté tous les animaux pour voir s'il pourrait trouver parmi eux la compagne qui lui était si nécessaire. Mais non ! Il s'agissait d'espèces différentes de l'homme, séparées de lui pour toujours par des catégories créationnelles inamovibles. Aujourd'hui, c'est ce qu'il nous faut rappeler plus que jamais : la différence de nature, de substance ou d'essence entre l'ordre animal et cet ordre plus complet, ordre qui récapitule et résume tous les autres ordres en lui-même, l'espèce humaine dont toutes les potentialités étaient réunies en Adam, le premier homme.

Le texte ici indique cinq actions divines distinctes:

- a) Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme.
- b) Il lui prit une de ses côtes et de la chair.
- c) Il referma la chair à sa place.
- d) Dieu forma la femme de la côte et de la chair prise à l'homme.
- e) Dieu amena la femme à l'homme.

Dans toutes ces actions, l'homme demeure passif (et la femme bien sûr également) et Dieu est *seul* à agir. Prenons ces actions les unes après les autres.

a) *Dieu fit tomber un profond sommeil sur l'homme.*

D'après l'usage biblique courant de ce mot, il s'agirait ici d'un sommeil profond et extraordinaire suscité par Dieu. C'est souvent pendant ce genre de somme que Dieu se révèle à l'homme.

b) *Il lui prit une de ses côtes et de la chair.*

Le mot traduit ici par côte, *tsela* en hébreu, se traduit habituellement par *côté*, ou par *moitié*. Le mot signifie habituellement le côté d'un objet. En fait Dieu ne prit pas simplement une côte de l'homme mais une bonne partie de son côté, chair et os ensemble, puisque plus tard Adam pourra décrire sa femme comme *os de mes os et chair de ma chair*.

John E. Hartley tire les implications suivantes de la création spéciale de la femme :

« Cette image décrit le caractère intime du rapport entre l'homme et la femme comme ils se tiennent de manière égale devant Dieu. Comme Dieu est le Créateur de la femme, elle sera personnellement responsable devant lui pour le culte qu'elle devra lui rendre. Elle n'est pas une simple extension de l'homme ; elle possède une individualité unique qui lui est propre. Il n'y a aucune indication ici que la femme lui serait inférieure. Mais puisque son corps a été formé à partir de celui de l'homme, il se trouve une réelle continuité entre les deux, ce qui fait qu'ils ne peuvent trouver de relation pleinement satisfaisante que l'un avec l'autre, ceci à l'exclusion de tout autre élément de la création. »¹

Cependant, il faut faire remarquer que la lecture de notre texte proposée par Hartley laisse entendre, selon l'idéologie égalitariste qui prévaut aujourd'hui, l'exclusion de toute notion de hiérarchie entre l'homme et la femme, entre le mari et son épouse. L'apôtre Paul n'était, lui, pas influencé par une telle idéologie égalitaire.

Voyons comment il commente ce texte, de manière inspirée et infaillible, dans les recommandations pastorales qu'il adresse à son disciple Timothée :

« Je veux donc que les hommes prient en tout lieu, en élevant les mains pures, sans colère ni contestation. De même aussi que

¹ John E. Hartley, "Sela", *Theological Wordbook of the Old Testament*, Moody Press, Chicago, 1980, Article 1924, p.768.

les femmes, vêtues d'une manière décente, avec pudeur et modestie, se parent non pas de tresses, ou d'or, ou de perles somptueuses, mais d'œuvres bonnes, comme il convient à des femmes qui font profession de piété. Que la femme s'instruise en silence, avec une entière soumission. Je ne permets pas à la femme d'enseigner, ni de prendre autorité sur l'homme mais qu'elle demeure dans le silence. »

Paul nous donne ici deux raisons pour justifier cette hiérarchie entre les sexes, la première tirée de l'ordre de la création, la seconde des conséquences du péché.

Car Adam a été formé le premier, Ève ensuite; et ce n'est pas Adam qui a été séduit, c'est la femme qui, séduite, s'est rendue coupable de transgression. (1 Tim 2, 8-14)

Dans sa première lettre aux Corinthiens, Paul précise davantage sa pensée, affirmant que si l'homme est la gloire de Dieu, la femme est la gloire de l'homme. Et il ajoute ces paroles importantes pour bien faire comprendre la distinction d'ordre créationnel entre l'homme et la femme :

« Car si une femme n'est pas voilée, qu'elle se coupe aussi les cheveux. Or, s'il est honteux pour une femme d'avoir les cheveux coupés ou d'être rasée, qu'elle se voile. L'homme ne doit pas se voiler la tête, puisqu'il est l'image et la gloire de Dieu, tandis que la femme est la gloire de l'homme. En effet, l'homme n'a pas été tiré de la femme, mais la femme a été tirée de l'homme ; et l'homme n'a pas été créé à cause de la femme, mais la femme à cause de l'homme. C'est pourquoi la femme, à cause des anges, doit avoir sur la tête une marque de l'autorité dont elle dépend. »

Et Paul de conclure :

« Toutefois, dans le Seigneur, la femme n'est pas sans l'homme, ni l'homme sans la femme. Car de même que la femme a été tirée de l'homme, de même l'homme naît par la femme, et tout

vient de Dieu. » (1 Co 11, 6-12)

Si tous sont un en Christ (*il n'y a plus ni homme, ni femme, ni Grec, ni Juif, etc.* Gal 3, 11 et Col 3, 28), et si dans l'ordre de création tous sont également créés à l'image et à la ressemblance de Dieu, cependant, sur le plan de cette création, il existe un ordre, une hiérarchie voulue par Dieu, ordre et hiérarchie auxquels nous devons nous conformer si nous voulons lui être agréables.

Cet ordre, cette hiérarchie entre l'homme et la femme reflètent, en fin de compte, l'ordre fondamental, la hiérarchie première, entre le Créateur et la créature, entre le Christ et son Église.

c) Dieu referma ensuite la chair d'Adam.

Il fit ceci sans qu'il ne lui manque quoi que ce soit.

d) Dieu forma alors la femme de la côte et de la côte prise à l'homme.

De cette côte, Dieu bâtit ou construisit une femme. Ici le mot est très spécifique. Ce n'est ni le mot de *créer* ni celui de *faire* qui est employé ici, mais celui de *bâtir*. C'est comme si Dieu utilisait la matière prise à l'homme pour construire, pour façonner un être qui, tout en étant différent de lui, lui serait parfaitement complémentaire. L'égalitarisme féministe moderne n'est rien d'autre que la volonté des femmes de vouloir singer l'homme. **Ce faisant, elles manifestent une faiblesse foncière en rejetant leur propre nature féminine** (1 P 3, 7).

Évelyne Sullerot, sociologue protestante française bien connue, milita longtemps dans les rangs féministes. Puis en septembre 1976, elle organisa pour le compte du *Centre Royaumont pour une science de l'homme* un Congrès à Paris dont le but était de prouver une fois pour toutes, et cela de la manière la plus scientifique et dans les domaines les plus variés, l'égalité irréfutable entre hommes et femmes. Afin d'atteindre ce but, elle rassembla les meilleurs chercheurs du monde entier pour se pencher sur les divers aspects de cette question. Le résultat fut des

plus nets. Toutes les contributions, sans la moindre exception, démentirent la thèse égalitariste. Toutes prouvèrent exactement le contraire de ce que cherchaient à démontrer les organisateurs du Congrès. La différence créationnelle irréductible entre l'homme et la femme se manifestait ainsi clairement dans tous les domaines étudiés. Évelyne Sullerot eut le courage d'encaisser la leçon que la science lui infligeait si brutalement. Elle devint alors non seulement un défenseur résolu de la famille, telle qu'elle est traditionnellement conçue, mais également du rôle et de l'autorité du mari dans le couple et dans la communauté familiale². L'emprise du féminisme sur l'immense majorité des femmes d'aujourd'hui montre bien à quel point elles doivent être protégées contre les dangers que leur fait courir cette idéologie égalitariste si funeste.

e) *Dieu amena la femme à l'homme.*

La femme une fois formée, aide assortie à l'homme, épouse qui était le complément qui lui manquait, Dieu l'amena à Adam, la lui confia pour qu'il en prenne soin, qu'il l'aime et la protège.

« De même, les maris doivent aimer leurs femmes comme leur propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime soi-même. Jamais personne, en effet, n'a haï sa propre chair ; mais il la nourrit et en prend soin, comme Christ le fait pour l'Église, parce que nous sommes membres de son corps. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, pour s'attacher à sa femme, et les deux deviendront une seule chair. Ce mystère est grand ; je dis cela par rapport à Christ et à l'Église. Du reste, que chacun de vous aime sa femme comme lui-même, et que la femme respecte son mari. » (Éph 5, 28-33)

Et Pierre ajoute cette recommandation aux maris :

« Honorez-les comme cohéritières de la grâce de la vie, afin que rien ne fasse obstacle à vos prières. » (1 P 3, 7)

² Évelyne Sullerot, *Le fait féminin. Qu'est-ce qu'une femme ?* Préface d'André Lwoff, Paris, Fayard, 1978 ; *Quels pères? Quels fils?*, Fayard, 1992.

Terminons cette partie avec deux citations d'excellents commentateurs de la *Genèse*. De son côté, Umberto Cassuto écrit:

« *Comme la côte se trouve au côté de l'homme et lui est attachée, de même la bonne épouse, la côte de son mari, se tient à son côté comme une aide qui lui est bien assortie et dont l'âme lui est attachée.* »³

Sur un mode plus poétique, Matthew Henry reprend certaines réflexions des Pères de l'Église. La femme, dit-il :

[...] « *ne fut pas faite de la tête de l'homme pour le dominer, ni de ses pieds pour être piétinée par lui, mais de son côté pour être son semblable, sous son bras pour être protégée par lui et près de son cœur pour qu'il l'aime.* »⁴

À la vue de la femme, Adam la reconnut comme son semblable et s'écria :

« *Cette fois, c'est l'os de mes os,
La chair de ma chair!
C'est elle qu'on appellera "femme" ['icha],
Car elle a été prise de l'homme ['ich]!* » (Gn 2, 23)

Tant le français que l'anglais utilisent l'expression les *liens du sang* pour parler des relations familiales immédiates. En hébreu, il est question de relations de *chair et d'os*. Dans ce chant d'exultation, Adam exprime sa joie immense à la vue de la femme que Dieu lui a donnée. Entre le mot hébreu pour *homme*, mot spécifique signifiant le sexe masculin, ceci en contraste avec le mot *Adam* qui signifie *humain* en général, et celui pour *femme*, utilisé pour le sexe féminin, il se trouve en hébreu un jeu de mots intraduisible. Masculin en hébreu se dit '*ich* (et s'écrit *aleph + yod + shin*) tandis que féminin s'exprime par le mot '*icha* (écrit *aleph*

³ Umberto Cassuto, *A Commentary on Genesis. Part One from Adam to Noah*, The Magnes Press, The Hebrew University of Jerusalem, 1961, t. I, p. 134.

⁴ *Matthew Henry's Commentary on the Whole Bible*, Fleming H. Revell, Old Tappan, t. I, p.20.

+ *shin* + *hé*). C'est comme si on parlait d'*homme* et d'*hommesse*, ce qui évidemment ne se dit pas en français. Mais en hébreu, en ôtant du mot '*ich*', le *yod* central et en ajoutant un *hé* (désinence du féminin), on obtient '*icha*', ce qui les différencie tout en préservant leur ressemblance. Si le mot 'femme' vient de celui de 'homme', c'est que la femme fut, au commencement, prise de l'homme lui-même. C'est peut-être pour cette raison que, dans les sociétés chrétiennes, la femme, lorsqu'elle se marie, prend souvent le nom de son mari.

Ce petit poème biblique, véritable merveille littéraire, met en œuvre en quelques lignes une étonnante variété de procédés de la poésie hébraïque : parallélisme, assonance, chiasme, répétition de mots, jeux de mots, sans oublier le jeu de lettres...

L'institution divine du mariage entre un homme et une femme est scellée par un ordre qui conduit nécessairement à l'établissement d'une nouvelle communauté familiale :

C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère et s'attachera à sa femme, et ils deviendront une seule chair. (Gn 2, 24)

Même si le mariage chez les Hébreux était souvent patrilocal, c'est-à-dire que le mari continuait à vivre à proximité de la maison paternelle, cependant sur le plan institutionnel, pour l'homme il y avait rupture entre son ancien foyer et la nouvelle communauté familiale qu'il fondait. Cette rupture conduisait à la création d'une nouvelle institution familiale. C'est le mari qui devait quitter ses parents afin de fonder une nouvelle famille indépendante de l'ancienne. Cet acte de rupture marque le fait que le nouveau lien unissant mari et femme est plus étroit que l'ancien qui attachait l'enfant à ses parents. Le mot utilisé pour l'attachement de l'homme à sa femme est très fort ; il pourrait se traduire par le verbe *coller*. Dans la société hébraïque, les membres de la famille du conjoint deviennent réellement ses frères et ses sœurs, lien qui interdisait tout mariage entre eux lors de veuvage ou de divorce.

La seule exception à cette règle est le droit du lévirat où le beau-frère d'une veuve sans fils avait l'obligation de prendre la place du mari défunt pour lui susciter un héritier et ainsi lui assurer une descendance et, par ce fils, la continuité de l'héritage patriarcal.

Comme le texte nous l'indique, c'est le mari et non l'épouse qui quitte son père et sa mère pour fonder une nouvelle famille. L'épouse ne quitte pas la position qui est la sienne : celle d'être toujours placée sous une autorité. Par l'acte public du mariage, elle passe de l'autorité de son père à une autorité nouvelle, celle de son mari.

Quittant son ancienne famille, elle s'attache à sa nouvelle famille. C'est pour cette raison que, selon une coutume assez largement respectée encore aujourd'hui, la fiancée entre dans l'Église au bras de son père, qui la confie alors personnellement à son mari. C'est ainsi que le père transmet son autorité et son devoir de protection sur sa fille à son gendre. Lors d'un récent mariage, j'ai entendu le prédicateur affirmer –contrairement aux mots que nous avons devant les yeux – que les conjoints étaient tous deux appelés à quitter leurs pères et mères respectifs pour s'attacher l'un à l'autre. C'est ainsi que des prédicateurs se permettent de fausser le texte de la Bible et de saper la structure d'autorité établie par Dieu. Car les structures de l'ordre social furent établies par Lui lors de la création de la première famille. Est-il alors étonnant de constater que, dans bien des Églises dotées de tels pasteurs, les femmes soient elles-mêmes autorisées à assumer des fonctions d'autorité que la Bible ne réserve qu'aux seuls hommes qualifiés par Dieu pour de telles charges ?

Entre l'état de célibat et celui du mariage, la structure et la hiérarchie des devoirs du mari changent. La tranquillité de son épouse et la stabilité de leur mariage dépendent dans une importante mesure du fait que le mari puisse explicitement reconnaître son changement de statut social et agir en conséquence. L'homme célibataire doit d'abord honorer Dieu, puis ses parents. L'homme marié doit toujours donner la première place à Dieu (Dieu premier servi), mais il doit ensuite rendre honneur à

son épouse ; en troisième lieu seulement, il devra rendre à ses parents l'honneur qu'il leur doit toujours. C'est pour se conformer à cet ordre créationnel que mon père, Alexandre Berthoud (dont les parents habitaient avec lui dans la cure), lorsqu'il introduisit ma mère dans son nouveau foyer, eut la sagesse de dire à ses parents: « *Vous n'êtes plus chez moi, mais chez Madeleine, mon épouse.* » C'est en se conformant ainsi à l'ordre de Dieu que l'on peut construire un mariage solide et durable. L'union du couple, nous dit le texte, conduit à ce que les conjoints deviennent une seule chair. Cela est tout aussi vrai pour signifier l'union charnelle des époux que le fruit de cette union, l'enfant.

Notre texte se termine par l'affirmation de l'innocence parfaite du premier couple :

« *L'homme et la femme étaient tous les deux nus et n'en avaient pas honte.* » (Gn 2, 25)

Le mot hébreu pour la "honte" *buwsh* se rapporte davantage à la honte publique, c'est-à-dire au fait d'être rendu confus devant autrui, de perdre la face, d'être dans la confusion publique, qu'au seul sentiment intime de honte. Le dévergondage actuel est tel que non seulement nos contemporains n'éprouvent plus de honte devant la nudité – ce qui devrait être une réaction normale pour des êtres pécheurs – mais ils ont également très largement perdu l'aspect positif de cette honte ressentie devant autrui, le sentiment de la pudeur. Le grand prédicateur français Jacques Saurin, qui a exercé au début du XVII^{ème} siècle un ministère fécond aux Pays-Bas, décrit ainsi l'innocence bénie de nos premiers parents :

« Ces deux favoris du Ciel vivaient ainsi dans le Paradis. Comme les saisons y étaient modérées, ils n'avaient pas besoin de se défendre contre les injures de l'air. Et comme tous les mouvements de leur corps étaient parfaitement soumis à leur volonté, qui était elle-même entièrement assujettie à celle de Dieu, ils n'avaient pas besoin de se couvrir. *"Ils étaient nus et ils n'avaient point de honte"*. Et de quoi auraient-ils rougi ? Si nous avons encore quelque peine à comprendre cette circonstance de l'Histoire Sainte, c'est que la plupart de nos jugements sont faux

depuis le péché, et que nous avons perdu également les idées de la véritable honte, et celles de la véritable Gloire⁵.»

Conclusion

« L'Éternel Dieu forma une femme de la côte qu'il avait prise à l'homme et il l'amena vers l'homme. Et l'homme dit : "Cette fois c'est l'os de mes os, la chair de ma chair ! C'est elle qu'on appellera femme, car elle a été prise de l'homme." » (Gn 2, 22-23)

Dans l'Évangile de Jean, au récit de la crucifixion de notre Seigneur, nous lisons :

Arrivés à Jésus et le voyant déjà mort, ils ne lui brisèrent pas les jambes ; mais un des soldats lui perça le côté avec une lance, et aussitôt il sortit du sang et de l'eau. (Jn 19, 33-34)

Dans sa seconde Épître aux Corinthiens, l'Apôtre Paul nous dit:

Car je suis jaloux à votre sujet d'une jalousie de Dieu, parce que je vous ai fiancés à un seul époux, pour vous présenter au Christ comme une vierge pure. (2 Co 11, 2)

Et aux Éphésiens il écrit :

Jamais personne, en effet, n'a haï sa propre chair ; mais il la nourrit et en prend soin, comme le Christ le fait pour l'Église, parce que nous sommes membres de son corps. (Ép 5, 29-30)

Jean, pour sa part, nous dit dans sa première lettre :

C'est lui, Jésus-Christ, qui est venu avec de l'eau et du sang, non avec l'eau seulement, mais avec l'eau et avec le sang ; et c'est l'Esprit qui rend témoignage, parce que l'Esprit est la vérité. Car

⁵ Jacques Saurin, *Discours historiques, critiques, théologiques et moraux, sur les événements du Vieux et du Nouveau Testament*, t. 1er "Sur la Genèse", Amsterdam, Henri du Sauzet, 1720, p.30.

il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel : le Père, la Parole et l'Esprit-Saint. Et ces trois sont un. Et il y en a trois qui rendent témoignage sur la terre : l'Esprit, l'eau et le sang, et les trois sont d'accord. (1 Jn 5, 6-8)

De son côté, Jean-Baptiste s'écriait :

Celui qui a l'épouse, c'est l'époux ; mais l'ami de l'époux, qui se tient là et qui l'entend, éprouve une grande joie à cause de la voix de l'époux : aussi cette joie qui est la mienne est complète. (Jn 3, 29)

Enfin, dans l'Apocalypse nous lisons :

Réjouissons-nous, soyons dans l'allégresse et rendons gloire à Dieu, car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est préparée. Il lui a été donné de se vêtir de lin fin , éclatant et pur, ce sont les œuvres justes des saints. (Ap 19, 7-8)

Ce sera Paul qui conclura pour nous :

Maris, aimez chacun votre femme, comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré lui-même pour elle, afin de la sanctifier après l'avoir purifiée par l'eau et la parole, pour la faire paraître devant lui, cette Église glorieuse, sans tache, ni ride, ni rien de semblable, mais sainte et immaculée. (Ép 5, 25-27)

De manière mystérieuse, la création de la femme à partir de la chair et de l'os tirés du côté d'Adam, nous parle du Christ et de son Église. Le sommeil d'Adam annonce la mort du Seigneur. Le côté d'Adam percé par Dieu pour y extraire la première femme ne nous parle-t-il pas aussi du côté du Sauveur percé pour notre salut d'où est sortie l'Église même de Dieu ? N'est-ce pas Dieu le Père qui au jour des noces de l'Agneau présentera lui-même à son Fils l'épouse issue de son propre corps, l'Église du Dieu vivant, parfaite et sans

tache ? En attendant ce jour bienheureux, faisons nôtre la prière de toute l'Église :

« L'Esprit et l'épouse disent : Viens ! Que celui qui entend, dise : Viens ! Que celui qui a soif, vienne ; que celui qui veut, prenne de l'eau de la vie, gratuitement ! Je l'atteste à quiconque entend les paroles de la prophétie de ce livre : Si quelqu'un y ajoute, Dieu ajoutera (à son sort) les fléaux décrits dans ce livre. Et si quelqu'un retranche des paroles du livre de cette prophétie, Dieu retranchera sa part de l'arbre de Vie et de la ville sainte, décrits dans ce livre. Celui qui atteste ces choses dit : "Oui, je viens bientôt!" Amen ! Viens, Seigneur Jésus ! Que la grâce du Seigneur Jésus soit avec tous ! Amen! » (Ap 22, 17-21)

REGARD SUR LA CRÉATION

«Car, depuis la création du monde, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil nu quand on Le considère dans ses ouvrages.» (Romains 1, 20)

Le pouvoir de communication des mains¹

Dr. Randy J. Guliuzza

Avec ses trois articulations agissant dans le même plan, la tractopelle hydraulique fait penser à un gigantesque doigt de la main. Or son invention a révolutionné les chantiers de construction. On mesure ainsi l'ampleur des missions que peut exécuter, non plus un seul doigt, mais l'ensemble coordonné de toute la main. Un facteur important est le contrôle de la force d'opposition ou de flexion: le serrage peut être au même instant puissant sur trois doigts et très délicat entre le pouce et l'index. Intervient ici une caractéristique bien humaine: le muscle fléchisseur long du pouce, capable de mouvements minimes très précis, et qui n'existe pas chez le Singe. La pression finement contrôlée sur les objets, si remarquable chez la dactylo ou le pianiste, mobilise à elle seule une portion significative du cerveau, notamment pour gérer l'anticipation des ordres donnés aux muscles sur l'effet à obtenir. Dans le cas du pianiste, le système nerveux central prévoit et pilote chaque mouvement digital plusieurs notes avant son exécution! On comprend ainsi pourquoi la main, au sens figuré, peut aussi jouer un rôle majeur dans la Bible, manifestant si bien la sollicitude de Dieu pour chacune de Ses créatures.

Le boom du logement abordable dans les années 50 fut aidé par l'invention d'un équipement multifonction: la tractopelle. Son bras articulé puissant mais cependant relativement fin, permettait un positionnement précis et rapide pour creuser ou soulever. Le système de manœuvre est astucieux et rapide puisque des tuyaux lui apportent sa force à partir d'une puissante pompe hydraulique située dans le châssis principal.

¹ *Acts and Facts*, Institute for Creation Research, Oct. 2009, pp.10-11.
Traduction par Claude Eon, revue et corrigée par le Pr Pierre Rabischong.

Beaucoup de gens pensent que le "bras" de la tractopelle est semblable au bras humain, mais ce qui le rend si polyvalent est qu'il ressemble en fait davantage à un doigt humain géant. Si une précieuse pièce d'équipement imitant simplement un seul doigt peut être aussi utile, de quoi la main humaine réelle ne peut-elle pas être capable ?

Formation des mains.

Cette capacité commence lorsque l'embryon atteint la fin de la quatrième semaine de gestation. Une formation spéciale de tissu sur les membres naissants stimule les cellules proliférantes du cartilage à devenir les esquisses de l'os futur. D'autres signaux invitent les cellules de formation des muscles à développer une masse musculaire dans le bras et la main. Cette masse se subdivise automatiquement en douze muscles de l'avant-bras agissant sur le poignet et les doigts et dix-neuf muscles intrinsèques de la main, qui ne manœuvrent que les doigts.

Les mains sont initialement des galettes plates avec des cellules construisant les structures internes vitales des doigts. Les cellules de la peau **entre** les doigts subissent une mort programmée, amenant la formation de cinq doigts séparés disposés suivant le modèle de main spécifiquement humain, et cela dès le commencement. La capacité musculaire se développe rapidement. A la seizième semaine un embryon peut serrer fermement une petite tige, et à six mois sa poigne est si ferme qu'on peut le soulever avec elle.

La flexion du doigt.

Pour replier les doigts sur eux-mêmes, les muscles de l'avant-bras situés sur la face palmaire tirent les tendons attachés aux os du doigt, en même temps que ceux de la face dorsale se relâchent. L'inverse se produit pour les tendre. Les deux groupes peuvent tirer simultanément, utilisant les muscles intrinsèques, pour maintenir rigidement les doigts.

Les fonctions dépendent d'un contrôle coordonné **et** de l'agencement des parties composantes. Le tendon relié à l'os

médian du doigt se divise pour permettre au tendon de la dernière phalange de passer par son centre.

Ceci permet au bout du doigt de fléchir de manière indépendante tout en maintenant les deux tendons fixés aux os des doigts.

Comparé à celui des animaux, le comportement humain avec ses outils-mains est fondamentalement différent. Les éléments si particuliers du mouvement de la main ne sont obtenus **qu'en intégrant ensemble** d'une part la configuration musculaire unique de la main humaine avec d'autre part les centres de sensibilité et de motricité manuels disproportionnellement grands du cerveau.

La prise: virile ou microforce.

L'élément le plus important du mouvement de la main est *l'opposition*, c'est-à-dire la possibilité de serrer (comme entre les doigts et le pouce, ou entre la paume et les doigts). Si quelques haltérophiles ont une poigne "à vous briser les os", la prise en moyenne d'un homme exerce la force respectable de 45 kilos. Pour saisir quelque chose dans l'espace, on doit contrôler, inconsciemment ou à dessein, trois forces actives pour l'objet avec ses trois tendances à pivoter sur un axe, et six variables mécaniques pour **chaque** doigt (telles que le degré de participation).

L'investissement massif dans la capacité cérébrale avec ses projections directes vers les nombreux muscles des mains signifie que les combinaisons de saisie sont infinies et remarquablement polyvalentes. Un maçon peut facilement, avec une seule main, enrouler trois doigts autour de l'anse d'un seau dans une "saisie d'endurance" lâche, tout en tenant une carte serrée entre son pouce et son index, tandis que le petit doigt accroche un sac en plastique. En même temps, l'autre main peut enrouler les trois derniers doigts et presser fortement la paume de leurs extrémités bloquées dans une "prise en force" pour tenir un lourd marteau, tandis que le pouce et l'index saisissent délicatement une chips sans l'écraser.

Lorsqu'il s'agit de détecter passivement ou bien d'exécuter de **très petits** mouvements, les doigts sont étonnants, mais le pouce humain est extraordinaire. Ceci grâce à un muscle de l'avant-bras

appelé le fléchisseur long du pouce (*flexor pollicis longus*, FPL) dont le tendon agit directement sur l'extrémité du pouce.

Le FPL n'existe pas chez le chimpanzé, le gorille, l'orang-outang ni le singe à queue.

Le cerveau humain utilise de minutieuses commandes motrices musculaires sur le FPL, spécialement pour de faibles efforts. Des unités individuelles de fibre musculaire peuvent être recrutées – dans l'ordre – par des taux très faibles de stimulation nerveuse afin d'engendrer une pression finement graduée du pouce avec une force de seulement 2 grammes. Les mêmes unités musculaires exercent un double rôle en tant que détecteurs pour estimer avec précision l'ampleur de forces extrêmement faibles **contre** le pouce; ce qui explique la précision supérieure du pouce pour des tâches très adroites exigeant une "pince de précision".

Mouvements délicats des doigts.

Une manipulation délicate est possible en n'utilisant que l'extrémité des doigts. Ceci résulte principalement de l'action combinée de sept muscles qui commandent l'index, de cinq muscles pour le seul pouce et même de trois autres muscles affectés au petit doigt. En dehors du mouvement, le réseau des muscles et tendons des doigts conserve une quantité mesurable d'énergie élastique contrôlée – indépendamment du système nerveux – par l'analyse de la déformation du réseau de tendons. Des calculs mathématiques non linéaires, effectués **au niveau cellulaire** pour décrire le réseau dans un type complexe de "logique corporelle", agissent comme des interrupteurs pour réguler la production de la force. Ceci veut dire que les muscles de la main peuvent être commandés pour agir comme des béliers hydrauliques, ou bien des ressorts, ou encore des amortisseurs de force exactement là comme la situation l'exige.

En outre, un continuum de "capteurs musculaires" rassemble les données du muscle avec des données nerveuses complémentaires d'informations telles que la position spatiale et la pression de l'extrémité des doigts, des ongles et des parties charnues de la main. La structure des empreintes digitales, faite de courbes en relief et de sillons cutanés parallèles, constitue un

délicat détecteur fonctionnant comme un morceau de velours côtelé dans lequel les sillons donnent la sensation de contact et où le sens directionnel du tissu est décelable dans chaque sillon.

Ce degré de contrôle est essentiel pour manipuler les objets du bout des doigts seulement, puisque ceux-ci doivent faire rapidement la transition entre trois actions **mutuellement incompatibles** pour saisir un objet: mouvement vers lui, brusque contact avec lui, puis force isométrique croissante mais dirigée avec précision contre lui. Les modèles mathématiques montrent que le cerveau conçoit une stratégie temporelle **prédictive** qui permet au système neuromusculaire de faire passer les actions du bout du doigt du "mouvement" à la "saisie" en seulement 60 **millisecondes** environ (à peu près $1/6^{\text{ème}}$ du temps d'un clin d'œil)!

Le cerveau calcule exactement combien de temps il doit retenir l'exécution de la stratégie pour que le bout du doigt commence à projeter son changement de mouvement environ 65 millisecondes juste **avant** le contact. Ces grandes vitesses sont obtenues parce que le système nerveux ne contrôle que les paramètres musculaires pertinents et qu'il permet aux autres de fluctuer. Le contrôle neuromusculaire est tellement optimisé que le résultat approche les limites physiques des possibilités de la main. Souvenez-vous de cela la prochaine fois que vos doigts tiendront un œuf pour le casser avec une force d'environ 4,5 kilos et s'arrêteront brusquement après un parcours égal à l'épaisseur de la coquille, soit 0,25 millimètres.

Rapidité des doigts et anticipation.

Les mouvements du doigt humain excellent en précision et en **vitesse**. Le temps moyen pris par une personne pour choisir entre deux choses est d'environ une demi-seconde. Mais les mouvements véloces des doigts sont beaucoup plus rapides – en fait plus rapides qu'il serait physiquement possible en n'utilisant que les boucles sensori-motrices de régulation. Pour obtenir une vitesse digitale plus grande encore, les capteurs et la pensée consciente sont intensifiés dans le cerveau par une **fonction anticipatrice** pour les mouvements individuels de chaque doigt, fonction nommée **plan d'anticipation**, qui est extraordinairement

complexe et largement subconsciente. On a la preuve que le système nerveux central prévoit le meilleur résultat de chaque mouvement digital **avec plusieurs mouvements d'avance!**

Ainsi, les dactylos habiles vont traiter visuellement jusqu'à huit lettres d'avance et alors – par anticipation – le plan d'anticipation des mouvements musculaires obligera les muscles du doigt à agir environ trois lettres **avant** la frappe effective de la touche. Le temps entre les frappes de touches est normalement de 60 millisecondes seulement. Chose intéressante, la vitesse est la plus rapide lorsque les frappes successives entre deux doigts sont faites en alternant les deux mains.

Alors, imaginez la quantité de données mentales traitées par un pianiste virtuose pouvant jouer 20 à 30 notes successives de chaque main chaque seconde – environ 40 millisecondes d'intervalles – puisque le système nerveux exécute un plan d'anticipation (prescrivant vitesse, direction, pression, durée, etc.) pour **chaque** doigt **simultanément**, et actualise tous les plans après **chaque** mouvement digital successif. Le plan est assemblé dans le cervelet, qui peut, si nécessaire, conserver la mémoire du plan (un ou plusieurs). Ceci devient une partie intégrale de l'apprentissage du savoir faire. Jusqu'ici on n'a trouvé aucune limite au nombre de plans pouvant être conservés en mémoire.

Conclusion.

La performance stupéfiante des mains humaines leur permet d'exceller dans un art encore plus important: la communication. Les mains sont la principale voie d'expression de la créativité et des sentiments (par le langage gestuel); elles sont le premier outil d'accomplissement de la volonté et, associées aux yeux, deviennent les principaux senseurs de la conscience de soi. Elles peuvent unir une personne à un être aimé par une caresse, mais aussi au reste du monde, notamment par le travail.

Il convenait parfaitement au Seigneur d'utiliser l'habileté, la force et l'admirable pouvoir de communication des mains pour exprimer Son amour. Il a promis que sa main me conduira (Ps 139:10) me soutiendra (Is. 41:10), et Il garde ses brebis "*que nul ne ravira de (Sa) main.*" (Jn. 10:28).

Courrier des lecteurs

De Monsieur J.-M. M. (Drôme)

Grâce au Cep n° 44, page 23, on apprenait, avec stupeur, que Galilée aurait bientôt sa statue en marbre, grandeur nature, dressée dans les jardins du Vatican! Était-ce possible? Vérification faite, oui: une dépêche de l'AFP, datée du samedi 8 mars 2008 à 19h 58, à Rome, annonçait bien, en effet:

« Galilée, bête noire de l'Inquisition, aura sa statue au Vatican. L'astronome italien, qui s'était attiré les foudres de l'Inquisition en proclamant que la terre tournait autour du soleil, aura droit en 2009 à sa statue dans les jardins du Vatican, a annoncé samedi l'agence Ansa. Une statue 'grandeur nature' en marbre sera érigée par le Saint-Siège dans les jardins du Vatican l'année prochaine, un hommage souhaité par des membres de l'Académie pontificale des Sciences, indique l'Ansa. Galileo Galilei (1564-1642), originaire de Pise (centre de l'Italie) avait commencé à observer la lune et les étoiles à l'aide d'une lunette révolutionnaire et ses découvertes lui avaient peu à peu permis de confirmer [sic] la rotation de la terre autour du soleil, constatée avant lui par Copernic. Ces affirmations avaient valu à Galilée de subir les foudres de l'Inquisition, qui lui fit un procès et le contraint [resic] à renier ses thèses en le menaçant du bûcher. Il fallut attendre 1992 pour que le pape Jean-Paul II, au terme d'une enquête de 13 ans, reconnaisse que l'Église s'était trompée. Les Nations Unies ont proclamé 2009 Année internationale de l'Astronomie pour commémorer la première utilisation d'un télescope [en fait une 'lunette'] par Galilée. » [fin de la dépêche de l'AFP]

Tous les esprits forts, pleins de mépris pour notre Sainte Mère l'Église, se réjouissaient d'avance! Ils se voyaient déjà, arpentant les jardins du Vatican, sourire ironique aux lèvres, saluant ostensiblement au passage la statue de celui qui n'en finirait plus de narguer la papauté jusque dans ses propres murs...

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)

Pauvre Conseil pontifical pour la Culture, à l'origine de ce projet ubuesque, circonvenu par les membres de l'Académie pontificale des Sciences, en majorité athées! (cf. l'article de Jean de Pamplona, in Le Cep n° 44, pp. 20-34).

L'information donnée par Le Cep n° 44 fit-elle réfléchir en haut lieu? C'est possible! Quoi qu'il en soit, voici qu'en début d'année 2009 tomba comme la foudre cette nouvelle dépêche de l'Agence France Presse, qui ne pouvait que réjouir tous les catholiques:

« Le Vatican a annoncé jeudi 29 janvier avoir abandonné l'idée d'accueillir dans l'enceinte du petit État pontifical une statue de Galilée réhabilité [sic] au XX^{ème} siècle par l'Église catholique plus de 300 ans après son procès, sans expliquer les raisons de ce revirement.

« Finalement, cela ne se fera pas », a déclaré le président du Conseil pontifical pour la Culture, Mgr Gianfranco Ravasi, qui était interrogé sur ce projet lors d'une conférence de presse pour présenter un congrès international sur Galilée organisé du 26 au 30 mai à Florence (centre de l'Italie) par une institution jésuite, avec le soutien du Vatican. Cette manifestation s'inscrit dans l'Année internationale de l'Astronomie proclamée par l'ONU pour commémorer la première utilisation d'un télescope [en fait une 'lunette'] par le grand scientifique florentin, défenseur de la théorie héliocentrique de l'univers. Malgré l'existence d'un sponsor et la réalisation d'une maquette, la statue ne verra pas le jour, du moins « pour le moment », car « nous avons plutôt suggéré au sponsor de financer des institutions qui se consacrent à la philosophie et à la science en Afrique », a dit Mgr Ravasi. Le prélat a par ailleurs estimé que le temps était venu d'adopter une nouvelle approche de l'affaire Galilée, après la reconnaissance amorcée par le concile Vatican II (1962-65), et confirmée en 1992 par le pape Jean-Paul II, que son procès avait été une erreur.

« Ce fut une erreur d'avoir voulu empêcher la légitime autonomie de la science », a expliqué Mgr Ravasi. L'année Galilée doit être « l'occasion de redéfinir ce que fut cette erreur en la resituant dans le contexte de l'époque » et « d'ouvrir à l'avenir par une réflexion conciliant les résultats de ses

recherches scientifiques avec les contenus de la foi chrétienne », a-t-il dit. Galileo Galilei avait été contraint de se rétracter sous la menace d'une condamnation au bûcher et ses œuvres avaient été interdites de publication par le Vatican. » [fin de la dépêche AFP]

Patatras! Au Vatican, désormais, le crédit de Galilée est en chute libre. Et 2009, l'Année internationale de l'Astronomie, a vraiment bien commencé, merci Très Saint-Père!

Comme on dit familièrement: « Elle tourne... – Quoi?... – La roue! » Plus mystérieusement, on pourrait rappeler la devise donnée par saint Bruno à ses fils chartreux: « Stat Crux, dum volvitur orbis! »

De Monsieur P.R (Aveyron)

À l'occasion des États Généraux de la bioéthique, il m'a semblé utile d'envoyer aux organisateurs les réflexions suivantes:

« Allons-nous livrer des condamnés à mort aux mains de chercheurs qui vont les sacrifier sur l'autel de la Science ?

Mais quels sont ces condamnés à mort ?

Tout simplement des êtres humains, déjà munis de leur carte personnelle d'identité humaine unique (leur ADN), êtres humains, encore à leur stade embryonnaire, que l'on a privés de leur droit à se développer en les emprisonnant dans une sorte de cachot, réfrigéré à la température ad hoc.

On les appelle les "embryons surnuméraires" qui ne "servent plus à rien"... alors, la tentation est grande de les "faire servir à quelque chose", sans leur assentiment, évidemment.

Et que l'on ne nous parle pas d'amas de cellules : car si, apparemment, il ne s'agit que d'un ensemble de cellules, on oublie de préciser qu'elles ont leur "feuille de route" pour, en 9 mois, s'épanouir en un chef-d'œuvre. »

Je pense que les lecteurs du Cep seraient d'accord avec moi.

En Sa maison

Carl Christaki

La vie est pleine de mystère,
Et nous instruit de ses leçons ;
Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mais pour quoi faire ?
Mon Dieu ! Mon Dieu ! Mais à quoi bon ?

Es-Tu le principe, ou le Père,
Une idée, ou bien l'enfançon,
Le philosophe désespère,
Pris au filet, tel un poisson,

Au filet de son horizon,
Tissé d'orgueil et de raison
Par l'esprit faux du mauvais ange.

Évitons la contrefaçon
Et vers Jésus-Christ progressons
Dans la Vérité sans mélange,

Où Dieu nous veut, en Sa maison.

*

*

*

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

Sommaire



Bulletin d'Adhésion et d'Abonnement

*À retourner au CEP, 4 rue de Beauvais,
91410 Saint-Cyr-sous-Dourdan (France)*

Tél. 01 60 81 27 24

Courriel : scep@wanadoo.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville/Pays : _____

Adresse courriel : _____

Verse sa cotisation annuelle :

S'abonne à la revue *Le Cep* :

- Membre actif : 30 €
 Membre sympathisant : 5 €

- Abonnement France : 30 €
 Autres Pays : 35 €
 Abonnement de soutien : 45 €
 Étudiant, chômeur, etc : 20 €

Fait un don de : Euros

- Reçu fiscal demandé

Soit au total la somme de Euros

Règlement par :

- Chèque en Euros tiré sur une banque établie en France ou sur CCP
 Virement postal sur le CCP du CEP : n°4 719 68 J, Centre : Châlons
 (en précisant l'objet du versement)
 Mandat postal international

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)



Bulletin d'Adhésion et d'Abonnement

**À retourner au CEP, 4 rue de Beauvais,
91410 Saint-Cyr-sous-Dourdan (France)**

Tél. 01 60 81 27 24

Courriel : s.cep@wanadoo.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville/Pays : _____

Adresse courriel : _____

Verse sa cotisation annuelle :

S'abonne à la revue *Le Cep* :

Membre actif : 30 €

Abonnement France : 30 €

Membre sympathisant : 5 €

Autres Pays : 35 €

Abonnement de soutien : 45 €

Etudiant, chômeur, etc : 20 €

Fait un don de :

Euros

Reçu fiscal demandé

Soit au total la somme de

Euros

Règlement par :

Chèque en Euros tiré sur une banque établie en France ou sur CCP

Virement postal sur le CCP du CEP : n°4 719 68 J, Centre : Châlons

(en précisant l'objet du versement)

Mandat postal international

Le Cep n°50. 1^{er} trimestre 2010

[Sommaire](#)